

EVALUATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES
MONDIALES 2015

RAPPORT NATIONAL

Belgique

Rome, 2014

À la demande de ses pays membres, la FAO surveille régulièrement les forêts mondiales, leur gestion et leur utilisation grâce à l'Évaluation des ressources forestières mondiales (Global Forest Resources Assessment - FRA). Ce rapport national est préparé comme une contribution à la publication de la FAO, l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2015 (FRA 2015). Le contenu et la structure sont en conformité avec les recommandations et les directives données par la FAO dans le document Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015 (<http://www.fao.org/3/a-au190f.pdf>). Ces rapports ont été soumis à la FAO en tant que documents officiels du gouvernement.

Le contenu et les points de vue exprimés dans le présent rapport sont la responsabilité de l'entité qui a soumis le rapport à la FAO. La FAO ne peut être tenu responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations contenues dans le présent rapport.

TABLE OF CONTENTS

Rédaction du rapport et personne de référence.....	4
1. Quelle est la superficie forestière et des autres terres boisées et comment a-t-elle changé au fil du temps?	6
2. Quelle est la superficie des forêts naturelles et plantées et comment a-t-elle changé au fil du temps?	17
3. Quels sont les taux de matériel sur pied et de croissance des forêts et comment ont-ils changé?	24
4. Quelle est la situation de la production forestière et comment a-t-elle changé au fil du temps?	41
5. Quelle est la superficie forestière affectée à la protection des sols et de l'eau et aux services écosystémiques?	49
6. Quelle est la superficie forestière protégée et affectée à la conservation de la biodiversité et comment a-t-elle changé au fil du temps?	55
7. Quelle est la superficie forestière infestée par des espèces ligneuses envahissantes?	58
8. Quelle est la superficie forestière endommagée chaque année?	61
9. Quelle est la superficie forestière dont le couvert arboré est réduit?	65
10. Quels sont les politiques forestières et le cadre réglementaire existants à l'appui de la mise en oeuvre de la gestion durable des forêts ?	66
11. Y a-t-il une plateforme nationale qui promeut la participation des parties prenantes à l'élaboration des politiques forestières?	69
12. Quelle est la superficie forestière destinée à rester forêt permanente et comment a-t-elle évolué au fil du temps?	70
13. Comment votre pays mesure-t-il et notifie-t-il les progrès vers la GDF au niveau national?	73
14. Quelle est la superficie forestière soumise à un plan de gestion forestier et comment ceci est-il surveillé?	76
15. Comment les parties prenantes participent-elles à la prise de décisions relatives à la gestion des forêts domaniales?	79
16. Quelle est la superficie forestière soumise à un programme de certification vérifié indépendamment?	81
17. Quels montants le gouvernement perçoit-il des forêts et combien dépense-t-il pour leur entretien?	83
18. Qui sont les propriétaires et gestionnaires des forêts et comment cette situation a-t-elle changé?	85
19. Combien d'individus sont employés directement dans le secteur forestier?	93
20. Quelle est la contribution du secteur forestier au produit intérieur brut (PIB)?	95
21. Quelles sont les perspectives d'avenir de la superficie forestière?	96

Rédaction du rapport et personne de référence

Personne de référence

Le présent rapport a été rédigé par:

Nom (NOM DE FAMILLE, Prénom)	Institution / adresse	Courrier électronique	Tableaux
LAURENT Christian	Service public de Wallonie (SPW)DG Agriculture, Ressources naturelles et EnvironnementDépartement de la Nature et des Forêts - Direction des Ressources Forestières Avenue Prince de Liège 15B 5100, JAMBES	Christian.LAURENT@spw.wallonie.be	N/A
LECOMTE Hugues	IdemCellule Inventaire Forestier	Hugues.LECOMTE@spw.wallonie.be	N/A
DE SCHEPPER Carl,GOVAERE Leen .	Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap, Agency for Nature and Forests Koning Albert II - Laan 20 Bus 8B 1000 BRUXELLES	carl.deschepper@lne.vlaanderen.be leen.govaere@lne.vlaanderen.be	N/A
VANWIJNSBERGHE Stéphane	Division Nature, Eau et Forêt Bruxelles Environnement - IBGEGulledelle 100B 1200 BRUXELLES	svn@ibgebim.be	N/A

Introduction

S'il vous plait placez un texte d'introduction sur le contenu de ce rapport

Le contexte institutionnel de la Belgique est particulier pour ce qui concerne la politique et la gestion forestières.

Les gouvernements des trois Régions (Bruxelles-Capitale, Flandre et Wallonie) ont la compétence exclusive sur cette matière, ainsi que pour la Chasse et la Conservation de la Nature.

Il en résulte que les politiques et réglementations forestières sont différentes pour chaque région, et que les institutions chargées de ces matières sont également distinctes.

Il n'y a plus d'institutions fédérales chargées de ces matières, si ce n'est des structures de coordination pour les relations internationales.

Par ailleurs, la formation et la recherche sont une compétence des gouvernements des Communautés (française, flamande et germanophone).

Le présent rapport est donc établi par la consolidation des données et informations provenant de ces différents niveaux de pouvoir, le correspondant national étant un agent de la Région wallonne.

étude de bureau?

Cochez la case "oui" si cette enquête est une étude de bureau, "non" autrement

étude de bureau?

no

1. Quelle est la superficie forestière et des autres terres boisées et comment a-t-elle changé au fil du temps?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

1.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Forêt	Terres occupant une superficie de plus de 0,5 hectares avec des arbres atteignant une hauteur supérieure à cinq mètres et un couvert arboré de plus de dix pour cent, ou avec des arbres capables d'atteindre ces seuils in situ. Sont exclues les terres à vocation agricole ou urbaine prédominante.
Autres terres boisées (ATB)	Terres non définies comme «forêts», couvrant une superficie de plus de 0,5 hectares avec des arbres atteignant une hauteur supérieure à cinq mètres et un couvert arboré de cinq-dix pour cent, ou des arbres capables d'atteindre ces seuils, ou un couvert mixte d'arbustes, arbrisseaux et d'arbres supérieur à dix pour cent. Sont exclues les terres à vocation agricole ou urbaine prédominante.
Autres terres	Toute terre n'entrant pas dans la catégorie «forêt» ou «autres terres boisées».
... dont dotées de couvert d'arbres (<i>sous-catégorie</i>)	Terres entrant dans la catégorie «autres terres», à vocation agricole ou urbaine prédominante ayant des îlots de végétation arborée couvrant une superficie supérieure à 0,5 hectares avec un couvert arboré de plus de dix pour cent d'arbres pouvant atteindre une hauteur de cinq mètres à maturité. Elles renferment des espèces forestières et non forestières.
Eaux intérieures	Les eaux intérieures comprennent généralement les grands fleuves, lacs et réservoirs.
Expansion de la forêt	Expansion de terres forestières non classées précédemment comme forêts.
... dont boisement (<i>sous-catégorie</i>)	Établissement d'une forêt par plantation et/ou ensemencement délibéré sur des terres qui n'étaient pas jusque-là classifiées comme forêt.
... dont expansion naturelle de la forêt (<i>sous-catégorie</i>)	Expansion de la forêt par succession naturelle sur des terres qui, jusque-là, étaient affectées à d'autres utilisations (par ex. succession forestière sur des terres précédemment agricoles).
Déforestation	Conversion de la forêt à d'autres utilisations des terres ou réduction à long terme du couvert arboré au-dessous d'un seuil minimal de 10 pour cent.
... dont par l'intervention humaine (<i>sous-catégorie</i>)	Conversion de la forêt due à l'intervention humaine à d'autres utilisations des terres ou réduction permanente du couvert arboré au-dessous du seuil minimal de 10 pour cent.
Reboisement	Régénération naturelle ou rétablissement de la forêt par plantation/ou semis délibéré sur des terres déjà utilisées comme forêts.
... dont reboisement artificiel (<i>sous-catégorie</i>)	Rétablissement d'une forêt par plantation et/ou semis sur des terres déjà utilisée comme forêts.

1.2 Données nationales

1.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	Rondeux et al. 1987.	Wallonie : Surfaces forêts et ATB	1979-1984	Wallonie : inventaire statistique Estimation des surfaces par comptage de points

2	Ministère de la région wallonne	Wallonie : Surfaces forêts et ATB	1994-1999	Wallonie : inventaire statistique Estimation des surfaces par comptage de points
3	Service Public de Wallonie	Wallonie : Surfaces forêts et ATB	1994-2008	Wallonie : inventaire statistique Estimation des surfaces par comptage de points
4	Service Public de Wallonie	Wallonie : Surfaces forêts et ATB	2009-2012	Wallonie : inventaire statistique Estimation des surfaces par comptage de points (3 campagnes du second cycle)
5	Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap	Flandre Surfaces forêts et ATB	1990	Carte des zones forestières
6	Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap	Flandre Surfaces forêts et ATB	1996-1999	Actualisation de la carte des zones forestières par visite de terrain
7	Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap	Flandre Surfaces forêts et ATB	2009	Etude LULUCF
8	Ministère de la Région Bruxelloise, 2008.	Bruxelles : Surfaces forêts et ATB	2008	Bruxelles : statistiques de gestion Données cadastrales

1.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Wallonie	Surface minimale prise en compte : 10 ares Distinction entre :peuplements forestiers ;zones non productives subdivisées en : voiries et coupe feux, mise à blanc, landes, incultes, fagnes, divers en forêt (talus, carrières, etc.)
Forêts et ATB Flandre	Surface minimale de 50 ares, largeur minimale de 25 m et couvert d'au moins 20 %
Forêts et ATB Bruxelles	Pas de surface minimale (cadastre)
Boisement	La définition est conforme aux définitions du FRA 2010 (5.1) et 2015.
Reboisement	La définition est conforme aux définitions du FRA 2010 (5.1) ci-dessus.Rétablissement d'une forêt par plantation et/ou ensemencement délibéré sur des terres classifiées comme forêt.
Expansion naturelle de la forêt	La définition est conforme aux définitions du FRA 2010 (5.1) et 2015.

1.2.3 Données de base

Superficie forestière

Pour la Flandre et Bruxelles, les données de base sont conformes aux définitions et disponibles aux dates précitées. Elles sont reprises dans les tableaux sous le chapitre 1.2.5, en même temps que les données wallonnes issues du reclassement.

Les données de base pour la Wallonie, avant reclassement, sont les suivantes :

	Superficie (1000 ha)		
	1990	2000	2010
Peuplements forestiers	486.2	477.8	480.2
Autres affectations	56.1	67.0	74.8
dont			
voirie, coupe-feux, pépinières,,	37.0	41.4	43.5
landes, fagnes, incultes	19.2	25.6	31.3
TOTAL	542.3	544.8	555.0

Expansion de la forêt, reboisement

Données pour la Région wallonne :

Les données sont disponibles pour 2005 au départ de l'inventaire forestier permanent, par comparaison entre l'affectation des points de sondage selon les cartes les plus récentes (soit au moins 20 ans) et la situation de terrain lors du passage de l'inventaire ; ces données ne sont pas disponibles pour les périodes antérieures. Elles sont récoltées depuis 2001 (soit 1 placette/100ha, alors que les données du tableau 4 reposent sur un échantillonnage de 1 placette par 50ha), et l'échantillonnage n'est pas suffisant pour pouvoir donner des informations pour 2000.

Pour 2010, les données proviennent des comparaisons entre deux passages dans des placettes permanentes.

On obtient pour la région

Catégories	Gains / Pertes annuels de forêts (1000 hectares/an) ¹	...dont d'espèces introduites ^{1&2} (1000 hectares/an)
------------	--	--

	1990	2000	2005	2010	1990	2000	2005	2010
Expansion de la forêt			0.617	3.364				2,359
...dont boisement	n.d.	n.d.	0.407	2.462	n.d.	n.d.	0.268	2,300
...dont expansion naturelle de la forêt	n.d.	n.d.	0.210	0.902	n.d.	n.d.	n.d.	0.059
Déforestation				2.914				0
...dont due à l'intervention humaine				2.914				0
Reboisement				4,415				3.330
...dont reboisement artificiel	n.d.	n.d.	2 786	3.784	n.d.	n.d.	2.309	2.841

Les données similaires ne sont pas disponibles pour les autres régions, et les données fournies lors de FRA2000 étaient de nature différente ; elles ne peuvent pas être utilisées ici.

1.3 Analyse et traitement des données nationales

1.3.1 Ajustement

Superficie forestière

Pas de calibrage effectué car les données nationales correspondent aux données officielles de surfaces des terres et des eaux intérieures.

1.3.2 Estimation et prévision

Superficie forestière

La mise en conformité, pour la Wallonie, avec la règle des 50 ares n'est pas possible en fonction des données récoltées jusqu'ici. Une modification a été intégrée aux observations de l'inventaire (classes de dimension des massifs boisés). Cette modification confirme **que les massifs de moins de 50 ares ne représentent au maximum que 0,3% des surfaces forestières**. Pour Bruxelles, le problème ne se pose pas car il s'agit d'un grand massif forestier.

Les données 2000 correspondent aux données récoltées aux dates et selon les références citées, sans synchronisation de celles-ci à 2000. Les campagnes d'inventaire menées depuis ne révèlent pas d'évolution significative sur ces dernières années.

Pour 1990, les données qui avaient été présentées lors de FRA1990 n'ont pas été reprises, car elles correspondaient à des données cadastrales, et non à la situation réelle de terrain. La notion de « parcelle boisée » selon le cadastre ne correspond pas aux classifications reprises dans FRA.

Les données présentées ici pour 1990 ont été recalculées selon les principes suivants :

- pour la Flandre, les surfaces sont connues sur base de cartes forestières établies au départ de photos aériennes en 1990.
- Pour la Wallonie, les inventaires forestiers régionaux réalisés sur le terrain en 1979-1984 et 1994-1999 ont permis, après reclassement (voir 1.4), d'effectuer une interpolation linéaire pour 1990 ; les résultats figurent dans le tableau sous 1.2.3.
- Pour Bruxelles, la surface est stable et connue avec précision.

	Superficie (1000 ha) – 1990			
	Wallonie	Vlinderen	Bruxelles	TOTAL 1990
Forêt	523.2	152.5	1.7	677.4
Autres terres boisées	19.2	1.5	0.0	20.7
Autres terres	795.5	1 519.7	14.5	2329.8
...dotées de couvert arboré 1)				
Eaux intérieures	14.3	10.7	0	25.0
TOTAL	1352.2	1684.4	16.2	3052.8

	Superficie (1000 ha) – 2000			
	Wallonie	Vlinderen	Bruxelles	TOTAL 2000

Forêt	519.2	146.4	1.7	667.3
Autres terres boisées	25.6	1.5	0	27.1
Autres terres	793.1	1 525.9	14.5	2333.1
...dotées de couvert arboré 1)				
Eaux intérieures	14.3	10.7	0	25.0
TOTAL	1352.2	1684.4	16.2	3052.8

Les données 2010 ont été actualisées pour la Wallonie, en fonction des derniers résultats de l'inventaire forestier permanent ; à défaut de nouvelles données d'inventaire, les surfaces pour la Flandre sont estimées sur base d'une étude sur les changements d'affectation des terres, dans le cadre du rapportage relatif au Protocole de Kyoto.

On obtient de ce fait le tableau intermédiaire suivant pour la Wallonie, les années 2005 et 2015 ayant été obtenues respectivement par interpolation et extrapolation linéaire au départ des données 2000 et 2010.

	Superficie (1000 ha) – WALLONIE			
	2000	2005	2010	2015
	519.2	521.4	523.7	525.9
Autres terres boisées	25.6	28.5	31.3	34.2
Autres terres	1125.3	1120.2	1115.1	1110.0
...dotées de couvert arboré 1)				
Eaux intérieures	14.3	14.3	14.3	14.3
TOTAL	1684.4	1 684.40	1684.4	1684.4

On peut alors actualiser les données belges pour 2005, 2010 et 2015 selon les tableaux suivants :

	Superficie (1000 ha) – 2005			
	Wallonie	Vladeren	Bruxelles	TOTAL 2005
Forêt	521.4	151.1	1.7	674.2
Autres terres boisées	28.5	1.5	0.0	30.0
Autres terres	1120.2	1 188.9	14.5	2 323.6
...dotées de couvert arboré 1)		0.0		0.0
Eaux intérieures	14.3	10.7	0.0	25.0
TOTAL	1 684.40	1 352.2	16.2	3 052.8

	Superficie (1000 ha) – 2010			
	Wallonie	Vladeren	Bruxelles	TOTAL 2010
Forêt	523.7	155.8	1.7	681.2
Autres terres boisées	31.3	1.5	0	32.8
Autres terres	1115.1	1184.2	14.5	2 313.8
...dotées de couvert arboré 1)				0.0
Eaux intérieures	14.3	10.7		25.0
TOTAL	1684.4	1352.2	16.2	3 052.8

	Superficie (1000 ha) – 2015			
	Wallonie	Vladeren	Bruxelles	TOTAL 2015
Forêt	525.9	155.8	1.7	683.4
Autres terres boisées	34.2	1.5	0	35.7

Autres terres	1110.0	1184.2	14.5	2 308.7
...dotées de couvert arboré 1)				0.0
Eaux intérieures	14.3	10.7		25.0
TOTAL	1684.4	1352.2	16.2	3 052.8

3 Les données reprises pour 2010 correspondent à des changements d'affectations entre 2000 et 2010, exprimées sur une base annuelle.

Elles ne sont pas équivalentes à ce qui a été rapporté pour 2005, le détail n'étant pas possible à cette époque entre les différentes rubriques.

Il faut en outre souligner que la majorité des surfaces considérées comme du déboisement rejoignent en fait la catégorie ATB, et peuvent rejoindre la forêt par après.

Des données équivalentes en 2010 à ce qui avait été rapporté en 2005 seraient les suivantes :

Catégories	Gains / Pertes annuels de forêts (1000 hectares/an) ¹				...dont d'espèces introduites ^{1&2} (1000 hectares/an)			
	1990	2000	2005	2010	1990	2000	2005	2010
Expansion de la forêt			0.617	0,227				0,159
...dont boisement	n.d.	n.d.	0.407	0,166	n.d.	n.d.	0.268	0,155
...dont expansion naturelle de la forêt	n.d.	n.d.	0.210	0,061	n.d.	n.d.	n.d.	0,004
Déforestation								0,000
...dont due à l'intervention humaine								0,000

Reboisement				2,227				1,680
...dont reboisement artificiel	n.d.	n.d.	2 786	1,909	n.d.	n.d.	2.309	1,190

1.3.3 Reclassement

<p>Superficie forestière</p> <p>La classification reprise, pour la Wallonie, dans le cadre de l'inventaire forestier régional, ne correspond pas directement aux classes FAO ; le reclassement peut être schématisé comme suit :</p> <p>(1) les peuplements forestiers rencontrés en Wallonie sont tous conformes aux critères de hauteur et de densité de couvert de FRA.</p>	

(2) voirie en forêt, coupe-feux, pépinières, emprises de ligne électriques, clairières, tous éléments à inclure dans la forêt selon FRA.

(3) landes, fagnes, incultes, souilles, comportant plus ou moins de végétation arbustive ne répondant pas à la définition de forêt selon FRA, mais bien aux ATB. Il est cependant possible qu'à l'avenir, suite à la prise en compte de telles zones par la gestion forestière, tout ou partie de celles-ci basculent dans la catégorie « forêts ». L'inventaire permanent permettra de suivre cette évolution.

Pour la Flandre, les données récoltées par l'analyse de cartes forestières établies au départ de photos aériennes donnent des surfaces de forêts et ATB conformes à la définition.

1.4 Données

Tableau 1a

Categories		Area (000 hectares)				
		1990	2000	2005	2010	2015
	Forêt	677.4	667.3	674.2	681.2	683.4
	Autres terres boisées	20.7	27.1	30	32.8	35.7
	Autres terres	2329.7	2333.4	2323.6	2313.8	2308.7
	... dont dotées de couvert arboré	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	Eaux intérieures	25	25	25	25	25
	TOTAL	3052.80	3052.80	3052.80	3052.80	3052.80

Tableau 1b

Catégories de FRA 2015		Gains / Pertes annuels de forêts(1000 hectares/an) ¹				... dont d'espèces introduites (1000 hectares/an)			
		1990	2000	2005	2010	1990	2000	2005	2010
	Expansion de la forêt	N/A	N/A	0.617	1.697	N/A	N/A	N/A	1.19
	... dont boisement	N/A	N/A	0.407	1.242	N/A	N/A	0.268	1.16
	... dont expansion naturelle de la forêt	N/A	N/A	0.21	0.455	N/A	N/A	N/A	0.03
	Déforestation	N/A	N/A	N/A	1.47	N/A	N/A	N/A	0
	... dont due à l'intervention humaine	N/A	N/A	N/A	1.47	N/A	N/A	N/A	0
	Reboisement	N/A	N/A	2.786	2.227	N/A	N/A	2.309	1.68

	... dont reboisement artificiel	N/A	N/A	2.786	1.909	N/A	N/A	2.309	1.19
---	---------------------------------	-----	-----	-------	-------	-----	-----	-------	------

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Forêt	Tier 3	Tier 3
Autres terres boisées (ATB)	Tier 3	Tier 3
Expansion de la forêt	Tier 3	Tier 3
Déforestation	Tier 3	Tier 3
Reboisement	Tier 3	Tier 3

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
<ul style="list-style-type: none"> • Forêt • Autres terres boisées • Afforestation • Reboisement • Expansion de la forêt • Déforestation 	<p>Niveau 3 : Sources des données: soit inventaire forestier national récent (remontant à ≤ 10 ans) soit télédétection avec vérification au sol ou programmes d'IFN répété et compatible</p> <p>Niveau 2 : Sources des données: carte à couverture complète/télédétection ou IFN ancien (remontant à >10 ans)</p> <p>Niveau 1 : Autre</p>	<p>Niveau 3 : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation)</p> <p>Niveau 2 : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation)</p> <p>Niveau 1 : Autre</p>

1.5 Commentaires

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Forêt	N/A	N/A
Autres terres boisées (ATB)	N/A	N/A
Autres terres	N/A	N/A
Autres terres dotées de couvert d'arbres	Données non nulles, mais non disponibles.	N/A
Eaux intérieures	N/A	N/A
Expansion de la forêt	N/A	N/A
Déforestation	N/A	N/A
Reboisement	N/A	N/A

Autres commentaires généraux au tableau

N/A

2. Quelle est la superficie des forêts naturelles et plantées et comment a-t-elle changé au fil du temps?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

2.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Terme	Définition
Forêts naturellement régénérées	Forêt à prédominance d'arbres établis par régénération naturelle.
Espèce introduite naturalisée	Autre forêt naturellement régénérée où les espèces d'arbres sont, de façon prédominante, non indigènes, et qui ne nécessite pas d'intervention humaine pour se maintenir et se reproduire au cours du temps.
Espèce introduite	Une espèce, sous-espèce ou taxon inférieur se trouvant en-dehors de son aire de répartition naturelle (passée ou actuelle) et de dissémination potentielle (par ex. en-dehors de l'aire qu'elle occupe naturellement, ou pourrait occuper, sans introduction directe ou indirecte et ou intervention humaine).
Catégorie	Définition
Forêt primaire	Forêt naturellement régénérée d'espèces indigènes où aucune trace d'activité humaine n'est clairement visible et où les processus écologiques ne sont pas sensiblement perturbés.
Autre forêt naturellement régénérée	Forêt naturellement régénérée où les traces d'activité humaine sont clairement visibles.
... dont d'espèces introduites (<i>sous-catégorie</i>)	Autre forêt naturellement régénérée où les arbres sont à prédominance d'espèces introduites.
...dont naturalisée (<i>sous-catégorie</i>)	Autre forêt naturellement régénérée où les arbres sont à prédominance d'espèces introduites.
Forêt plantée	Forêt à prédominance d'arbres établis par plantation et/ou ensemencement délibéré.
...dont d'espèces introduites (<i>sous-catégorie</i>)	Forêts plantées où les arbres plantés/semés sont à prédominance d'espèces introduites.
Mangroves	Superficie de forêt et autres terres boisées présentant une végétation de mangroves.
... dont plantées (<i>sous-catégorie</i>)	Mangroves composées principalement d'arbres établis par plantation.

2.2 Données nationales

2.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	Service Public de Wallonie	Wallonie : Surfaces par espèces et catégories	1994-2008	Wallonie : inventaire statistique Estimation des surfaces par comptage de points

2	Service Public de Wallonie	Wallonie : Surfaces par espèces et catégories	2009-2012	Wallonie : inventaire statistique Estimation des surfaces par comptage de points (3 campagnes du second cycle)
3	Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap	Flandre Surfaces par espèces et catégories	1996-1999	Actualisation de la carte des zones forestières par visite de terrain
4	Ministère de la Région Bruxelloise, 2008	Bruxelles : Surfaces par espèces et catégories	2000	Bruxelles : statistiques de gestion Données cadastrales

2.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Autres forêts naturellement régénérées	Forêt à prédominance d'arbres établis par régénération naturelle.
Forêt plantée	Forêt à prédominance d'arbres établis par plantation et/ou semis délibéré.
...dont d'espèces introduites	Sont reprises comme espèces introduites les essences résineuses et quelques espèces feuillues : clones de peupliers, chêne rouge d'Amérique, Châtaignier, Robinier, Noyers...
N/A	N/A

2.2.3 Données de base

Catégories de FRA 2010 (Wallonie)	Superficie forestière (1000 hectares)				
	1990	2000	2005	2010	2015
Forêt primaire	0	0	0.0	0.0	0.0
Forêts régénérées naturellement		252.9	254.0	255.1	256.2
...dont d'espèces introduites		22.3	21.5	20.8	20.0
Forêt plantée		266.3	267.4	268.6	269.7
...dont d'espèces introduites		232.3	228.9	225.5	222.1

TOTAL	523.2	519.2	521.4	523.7	525.9
Catégories de FRA 2010 (Flandre)					
	1990	2000	2005	2010	2015
Forêt primaire	0	0	0	0	0
Forêts régénérées naturellement		6.3	23.6	28.3	33
...dont d'espèces introduites		0.0	0	0	0
Forêt plantée		140.1	127.5	127.5	122.8
...dont d'espèces introduites		63.7	63.7	63.7	59
TOTAL	152.5	146.4	151.1	155.8	155.8
Catégories de FRA 2010 (Bruxelles)					
	1990	2000	2005	2010	2015
Forêt primaire	0	0	0	0	0
Forêts régénérées naturellement		0.0	0.0	0.0	0
...dont d'espèces introduites					
Forêt plantée		1.6	1.6	1.6	1.6
...dont d'espèces introduites		0.1	0.1	0.1	0.1

TOTAL	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7
--------------	------------	------------	------------	------------	------------

2.3 Analyse et traitement des données nationales

2.3.1 Ajustement

Sans objet.

2.3.2 Estimation et prévision

En Région wallonne, la classification régénération naturelle/plantation fait l'objet d'une détermination sur les placettes de l'inventaire forestier régional : les données de ce tableau proviennent donc d'une requête spécifique dans la base de données.

En Région flamande, il s'agit d'une estimation réalisée par le service forestier sur base des données de l'inventaire régional 1996-1999. L'évolution pour 2005-2010 a été estimée au départ de la superficie forestière selon l'étude LULUCF.

A Bruxelles, la forêt a été plantée.

Cette classification n'est pas disponible pour l'année 1990, mais a été estimée par extrapolation, sur base de l'évolution des pourcentages des différentes catégories de forêts, qui montre une tendance à un recours accru à la régénération naturelle, selon le tableau ci-dessous :

	2000%	2005%	Est 1990%	Surface1990cor
Forêt primaire	0	0	0	0
Autres forêts naturellement régénérées	38.8%	41.2%	34.2%	231
...dont d'espèces introduites	3.3%	3.4%	3.2%	21
Forêt plantée	61.1%	58.8%	65.8%	446

...dont d'espèces introduites	44.4%	44.0%	45.2%	306
TOTAL	100.0%	100.0%	100.0%	677

Sont reprises comme espèces introduites les essences résineuses et quelques espèces feuillues : clones de peupliers, chêne rouge d'Amérique, Châtaignier, Aulne blanc, Robinier, Noyers...

Toutes les introductions sont anciennes et on peut considérer ces espèces comme acclimatées.

2.3.3 Reclassement

Sans objet.

2.4 Données

Tableau 2a

Catégories de FRA 2015		Superficie forestière (1000 hectares)				
		1990	2000	2005	2010	2015
	Forêt primaire	0	0	0	0	0
	Autre forêt naturellement régénérée	231.1	259.2	277.6	283.4	289.2
	... dont d'espèces introduites	21	22.3	21.5	20.8	20
	... dont naturalisée	21	22.3	21.5	20.8	20
	Forêt plantée	446.3	407.9	396.5	397.7	394.1
	... dont d'espèces introduites	306	296.2	292.7	289.3	281.2
TOTAL		677.40	667.10	674.10	681.10	683.30

Tableau 2b

Forêt primaire convertie en : (1000 hectares)								
1990-2000			2000-2010			2010-2015		
Autre régénération naturelle	Forêt plantée	Autres terres	Autre régénération naturelle	Forêt plantée	Autres terres	Autre régénération naturelle	Forêt plantée	Autres terres

0	0	0	0	0	0	0	0	0
---	---	---	---	---	---	---	---	---

Tableau 2c

Catégories de FRA 2015	Area (000 hectares)				
	1990	2000	2005	2010	2015
Mangroves (Forêt et ATB)	0	0	0	0	0
... dont plantées	0	0	0	0	0

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Forêt primaire	Tier 3	Tier 3
Autre forêt naturellement régénérée	Tier 3	Tier 3
Forêt plantée	Tier 3	Tier 3
Mangroves	Tier 3	Tier 3

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Forêt primaire / Autres forêts naturellement régénérées / Forêt plantée	Niveau 3 : Sources des données: inventaire forestier national récent (remontant à <10 ans) ou télédétection avec vérification au sol ou données fournies par des organismes officiels ou un programme d'IFN répété et compatible Niveau 2 : Sources des données: carte à couverture complète/télédétection ou IFN ancien (remontant à > 10 ans) Niveau 1 : Autre	Niveau 3 : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) Niveau 2 : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) Niveau 1 : Autre

2.5 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Forêt primaire	Inexistantes en Belgique	N/A
Autres forêts naturellement régénérées	N/A	La régénération naturelle, généralement utilisée en futaie feuillue, est progressivement appliquée également en futaie résineuse.
Forêt plantée	N/A	N/A
Mangroves	Inexistantes en Belgique	N/A

Autres commentaires généraux au tableau

N/A

3. Quels sont les taux de matériel sur pied et de croissance des forêts et comment ont-ils changé?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

3.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Matériel sur pied	Volume sur écorce de tous les arbres vivants de plus de 10 cm de diamètre à hauteur de poitrine (ou au-dessus des contreforts s'ils sont plus hauts). Inclut la tige à partir du sol jusqu'à un diamètre de 0 cm; à l'exception des branches.
Accroissement annuel net (AAN)	Volume annuel moyen d'accroissement brut dans la période de référence donnée moins celui de pertes naturelles de tous les arbres mesurés jusqu'à un diamètre minimal comme défini pour le « Matériel sur pied ».
Biomasse aérienne	Toute biomasse vivante au-dessus du sol, y compris les tiges, les souches, les branches, l'écorce, les graines et le feuillage.
Biomasse souterraine	Toute biomasse vivante au-dessus du sol, y compris les tiges, les souches, les branches, l'écorce, les graines et le feuillage.
Bois mort	Toute biomasse ligneuse non vivante hors de la litière, soit sur pied, soit gisant au sol, soit dans le sol. Le bois mort inclut le bois gisant à la surface, les racines mortes et les souches dont le diamètre est supérieur ou égal à 10 cm ou tout autre diamètre utilisé par le pays
Carbone dans la biomasse aérienne	Carbone présent dans toute la biomasse vivante au-dessus du sol, y compris les tiges, les souches, les branches, l'écorce, les graines et le feuillage.
Carbone dans la biomasse souterraine	Carbone présent dans toute la biomasse de racines vivantes. Les radicelles de moins de deux mm de diamètre sont exclues car il est souvent difficile de les distinguer empiriquement de la matière organique du sol ou de la litière.
Carbone dans le bois mort	Carbone présent dans toute la biomasse ligneuse non vivante hors de la litière, soit sur pied, soit gisant au sol, soit dans le sol. Le bois mort comprend le bois gisant à la surface, les racines mortes et les souches dont le diamètre est supérieur ou égal à dix cm ou tout autre diamètre utilisé par le pays.
Carbone dans la litière	Carbone présent dans toute la biomasse non vivante dont le diamètre est inférieur au diamètre minimal pour le bois mort (par ex. dix cm), gisant à différents stades de décomposition au-dessus du sol minéral ou organique.
Carbone dans le sol	Carbone organique présent dans les sols minéraux et organiques (y compris les tourbières) jusqu'à une profondeur de 30 cm.

3.2 Données nationales

3.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	Rondeux et al., 1986 Rondeux, H. Lecomte, J. Fagot, C. Laurent et A. Toussaint. 1986. Quelques données statistiques récentes sur la forêt wallonne. Bull. Soc. Roy. De Belgique – 93 – 1. pp1-21.	Wallonie : volumes sur pied	1979-1984	Wallonie : inventaire statistique Mesures dendrométriques et cubage par tarifs de cubage

2	Région wallonne Service Public de Wallonie, Direction Générale des Ressources naturelles et de l'Environnement, Département de la Nature et des Forêts, Base de données de l'Inventaire permanent des Ressources forestières de Wallonie (1994-2008)	Wallonie : volumes sur pied	1994-2008	Wallonie : inventaire statistique Mesures dendrométriques et cubage par tarifs de cubage
3	Région wallonne Service Public de Wallonie, Direction Générale des Ressources naturelles et de l'Environnement, Département de la Nature et des Forêts, Base de données de l'Inventaire permanent des Ressources forestières de Wallonie (2009-2012)	Wallonie : volumes sur pied	2009-2012	Wallonie : inventaire statistique Mesures dendrométriques et cubage par tarifs de cubage
4	Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap, Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap, Departement Leefmilieu en Infrastructuur, Administratie Milieu-, Natuur-, Land- en Waterbeheer, Afdeling Bos en Groen, Databank van de Bosinventarisatie van het Vlaamse Gewest (1996-1999)	Flandre volumes sur pied	1996-1999	Flandre : inventaire statistique Mesures dendrométriques et cubage par tarifs de cubage

3.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Volumes bois forts	Volumes des tiges et volumes totaux (tiges + branches) sur écorce (découpe au diamètre de 7cm)
Biomasse au-dessus du sol	Cfr 3.1 mais les souches des arbres vivants ne sont pas incluses
Biomasse souterraine	Cfr 3.1 + les souches des arbres vivants
Biomasse de bois mort	Cfr 3.1 Les valeurs que le pays a utilisées comme seuil sont les suivantes: bois mort à partir de 7 cm de diamètre en tronçons de minimum 1 mètre de long.
Carbone dans la biomasse aérienne	Cfr. 3.1 : le carbone des souches des arbres vivants n'est pas inclus
Carbone dans la biomasse souterraine	Cfr. 3.1 + le carbone des souches des arbres vivants
Carbone dans le bois mort	Cfr. 3.1 Les valeurs que le pays a utilisées comme seuil sont les suivantes: bois mort à partir de 7 cm de diamètre en tronçons de minimum 1 mètre de long.

Carbone dans la litière	Carbone présent dans toute la biomasse non vivante dont le diamètre est inférieur au diamètre minimal pour le bois mort (7 cm), gisant à différents stades de décomposition au-dessus du sol minéral ou organique.
Carbone dans le sol	Carbone organique présent dans les sols minéraux et organiques (y compris les tourbières) jusqu'à une profondeur spécifique indiquée par le pays (20cm) et appliquée de façon cohérente à travers toutes les séries chronologiques.

3.2.3 Données de base

Volumes sur pied 1990 ('Bois fort total sur écorce) Mm³			
	Wallonie	Flandre	Total
Feuillus	54.0	8.3	62.3
Résineux	50.5	15.3	65.7
Total	104.5	23.5	128.0

Volumes sur pied 2000 ('Bois fort total sur écorce) Mm³			
	Wallonie	Flandre	Total
Feuillus	60.1	16.8	76.8
Résineux	65.7	14.9	80.6
Total	125.7	31.7	157.4

Volumes sur pied 2005 ('Bois fort total sur écorce) Mm³			
	Wallonie	Flandre	Total
Feuillus	66.1	18.4	84.5
Résineux	65.9	19.0	84.9
Total	131.9	37.4	169.3

Volumes sur pied 2010 ('Bois fort total sur écorce) Mm³			
	Wallonie	Flandre	Total
Feuillus	72.0	19	91.0
Résineux	66.0	21.4	87.4
Total	138.1	40.4	178.5

Volumes marchands : tout le volume est repris comme commercial car d'une part toutes les espèces sont exploitées, et d'autre part les petits bois et les houppiers feuillus sont destinés à la trituration ou au bois de feu.

Pour la Flandre, en absence de nouvel inventaire, l'évolution du matériel sur pied a été obtenue selon l'évolution observée en Wallonie.

Le classement combiné pour les deux régions, en fonction de la représentation globale des essences, donne les tableaux suivants respectivement pour 2000, 2005 et 2010, les volumes 2005 ayant été recalculés par interpolation linéaire :

Catégories de FRA / nom de l'espèce Volumes 2000 Mm³	Wallonie	Flandre	TOTAL
Picea abies (Epicéa commun)	52.5	0.5	53.0
Quercus petraea et Q. robur (chênes sessile et pédonculé)	25.2	3.6	28.9
Fagus silvatica (Hêtre)	16.3	2.4	18.7
Pinus silvestris (Pin sylvestre)	2.9	8.6	11.5
Populus sp (Peupliers hybrides)	2.8	5.1	7.9
Betula sp (Bouleaux verruqueux et pubescent)	3.4	1.4	4.8
Pinus laricio (Pin de Corse)	0.4	3.9	4.4

Fraxinus excelsior (Frêne)	3.6	0.4	4.0
Larix sp (Mélèzes européen, japonais et hybride)	2.6	0.8	3.4
Pseudotsuga menziesii (Douglas)	2.9	0.4	3.3
Espèces résiduelles	13.0	4.5	17.6
Total	125.7	31.7	157.4

Catégories de FRA / nom de l'espèce Volumes 2005 Mm³	Wallonie	Flandre	TOTAL
Picea abies (Epicéa commun)	52.0	0.7	52.7
Quercus petraea et Q. robur (chênes sessile et pédonculé)	27.0	3.6	30.6
Fagus silvatica (Hêtre)	18.3	2.9	21.2
Pinus silvestris (Pin sylvestre)	2.8	11.6	14.4
Populus sp (Peupliers hybrides)	2.0	5.5	7.5
Betula sp (Bouleaux verruqueux et pubescent)	3.7	1.4	5.1
Pinus laricio (Pin de Corse)	0.4	5.2	5.6
Fraxinus excelsior (Frêne)	4.1	0.4	4.5
Larix sp (Mélèzes européen, japonais et hybride)	2.7	0.8	3.5
Pseudotsuga menziesii (Douglas)	4.9	0.5	5.4
Espèces résiduelles	13.9	4.8	18.7

Total	131.8	37.4	169.2
Catégories de FRA / nom de l'espèce Volumes 2010 Mm³	Wallonie	Flandre	TOTAL
Picea abies (Epicéa commun)	51.4	0.8	52.2
Quercus petraea et Q. robur (chênes sessile et pédonculé)	28.9	3.9	32.8
Fagus silvatica (Hêtre)	20.4	3.1	23.5
Pinus silvestris (Pin sylvestre)	2.8	12.5	15.3
Populus sp (Peupliers hybrides)	1.2	5.9	7.1
Betula sp (Bouleaux verruqueux et pubescent)	3.9	1.5	5.4
Pinus laricio (Pin de Corse)	0.4	5.6	6.0
Fraxinus excelsior (Frêne)	4.5	0.4	5.0
Larix sp (Mélèzes européen, japonais et hybride)	2.8	0.9	3.7
Pseudotsuga menziesii (Douglas)	6.9	0.5	7.5
Espèces résiduelles	14.9	5.2	20.0
Total	138.1	40.4	178.5

Enfin, des projections linéaires permettent d'évaluer les volumes en 2015 :

Catégories de FRA /nom de l'espèce Volumes 2015 Mm³	Wallonie	Flandre	TOTAL	
Picea abies (Epicéa commun)	50.9	0.8	51.7	
Quercus petraea et Q. robur (chênes sessile et pédonculé)	30.7	4.2	34.9	
Fagus silvatica (Hêtre)	22.4	3.4	25.8	
Pinus silvestris (Pin sylvestre)	2.7	13.5	16.2	
Populus sp (Peupliers hybrides)	0.4	6.4	6.8	
Betula sp (Bouleaux verruqueux et pubescent)	4.2	1.6	5.8	
Pinus laricio (Pin de Corse)	0.4	6.0	6.4	
Fraxinus excelsior (Frêne)	5.0	0.5	5.5	
Larix sp (Mélèzes européen, japonais et hybride)	3.0	0.9	3.9	
Pseudotsuga menziesii (Douglas)	8.9	0.6	9.5	
Espèces résiduelles	15.8	5.6	21.3	
Total	144.3	43.4	187.7	

Volumes sur pied 2015 ('Bois fort total sur écorce) Mm³

	Wallonie	Flandre	Total
Feuillus	76.7	20.4	97.1
Résineux	67.7	23.0	90.7
Total	144.3	43.4	187.7

Biomasse

Pour 1990, en l'absence de répartition plus précises par essences, les biomasses vivantes renseignées sont issues de simulations.

Biomasse totale vivante 1990 Mt			
	Wallonie	Flandre	Total
Feuillus	51.2	6.1	57.3
Résineux	32.2	11.2	43.4
Total	83.4	17.3	100.7

Pour les périodes suivantes, les données de volumes par espèces reprises au tableau 3.2 ont été utilisées selon les étapes suivantes :

- calcul de la biomasse de bois fort sur base de l'infradensité de chaque espèce (données locales, selon une étude récente);
- application d'un facteur d'expansion spécifique (selon GIEC) pour calculer la biomasse aérienne totale ;
- application d'un facteur d'expansion par groupe d'espèces (0,2 pour résineux, 0,23 pour les feuillus, sauf 0,3 pour les chênes) pour calculer la biomasse souterraine .

3.3 Analyse et traitement des données nationales

3.3.1 Ajustement

Pas de calibrage nécessaire.

3.3.2 Estimation et prévision

Matériel sur pied

Les volumes sont calculés en appliquant les seuils repris au tableau sous 3.5.

Les volumes pour la Région wallonne sont issus des volumes actualisés pour 2010 en fonction des derniers résultats de l'inventaire permanent des ressources forestières. Les volumes 2005 ont ensuite été interpolés sur base des données 2000 et 2010. Pour 2010, les volumes sont issus des mesures du second cycle de l'inventaire (30% des placettes). Il y a eu extrapolation pour 2015.

Pour la Flandre, en absence de nouvel inventaire, l'évolution du matériel sur pied a été obtenue selon l'évolution observée en Wallonie.

Les accroissements ont été estimés par inventaire successif de placettes permanentes en Wallonie, avec extrapolation essence par essence pour la Flandre.

Biomasse

Les données de biomasse vivante par essences, calculées selon les étapes décrites en 3.2.3, sont reprises dans le tableau suivant :

Nom scientifique	Masse bois fort (Mt)				Biomasse aérienne totale				Biomasse souterraine				Biomasse vivante totale			
	2000	2005	2010	2015	2000	2005	2010	2015	2000	2005	2010	2015	2000	2005	2010	2015
<i>Picea abies</i>	20.67	20.54	20.35	20.16	26.87	26.70	26.45	26.20	5.37	5.34	5.29	5.24	32.25	32.04	31.74	31.45
<i>Quercus petraea</i> et <i>Q. robur</i>	16.36	17.40	18.61	19.82	22.74	24.19	25.87	27.56	4.78	5.08	5.43	5.79	27.51	29.27	31.31	33.34
<i>Fagus sylvatica</i>	10.96	12.45	13.78	15.11	15.56	17.67	19.56	21.45	3.73	4.24	4.69	5.15	19.30	21.91	24.26	26.60
<i>Pinus sylvestris</i>	4.86	6.11	6.48	6.85	5.98	7.51	7.97	8.42	0.96	1.20	1.28	1.35	6.94	8.72	9.24	9.77
<i>Populus sp</i>	2.94	2.79	2.65	2.52	4.11	3.90	3.72	3.53	0.86	0.82	0.78	0.74	4.98	4.72	4.50	4.27

<i>Betula sp</i>	2.56	2.70	2.89	3.09	3.31	3.48	3.73	3.99	0.69	0.73	0.78	0.84	4.00	4.21	4.52	4.82
<i>Pinus laricio</i>	1.82	2.36	2.53	2.70	2.24	2.91	3.12	3.32	0.36	0.46	0.50	0.53	2.60	3.37	3.61	3.86
<i>Fraxinus excelsior</i>	2.28	2.54	2.82	3.10	2.94	3.28	3.64	4.00	0.62	0.69	0.76	0.84	3.55	3.96	4.40	4.84
<i>Larix sp</i>	1.66	1.72	1.81	1.90	2.15	2.23	2.35	2.47	0.43	0.45	0.47	0.49	2.58	2.68	2.82	2.96
<i>Pseudotsuga menziesii</i>	1.40	2.29	3.16	4.03	1.80	2.95	4.07	5.19	0.31	0.50	0.69	0.88	2.11	3.46	4.77	6.08
Espèces résiduelles	8.75	9.36	10.02	10.67	11.38	12.17	13.02	13.88	2.28	2.43	2.60	2.78	13.65	14.61	15.63	16.65
	74.25	80.25	85.10	89.95	99.08	107	113.51	120.01	20.39	21.95	23.29	24.63	119.46	128.95	136.80	144.64

[1] N. Latte, G Colinet et al. : Description of a new procedure to estimate the carbon stocks of all forest pools and impact assesment of methodological choices on the estimates. European Journal of Forest Research DOI 10.1007/s10342-013-0701-6.

Pour ce qui concerne la biomasse du bois mort, les données 2000 pour la Wallonie sont disponibles au départ de l'inventaire régional, tant pour le bois mort sur pied qu'au sol et pour les souches; en Flandre, seul le bois mort sur pied est disponible et les autres composantes ont été estimées selon les proportions observées en Wallonie :

Biomasse morte 2000 Mt	W	VL	Total
Bois mort sur pied	0.661	0.26	1.07
Bois mort au sol	1.032	0.29	1.19
Souches	0.370	0.12	0.49
Bois mort total	2.063	0.67	2.76

Pour 2010, les données du second cycle de l'inventaire ont été utilisées, et 2005 a été revu en interpolant les données 2000 et 2010. 2015 est extrapolée sur base de 2005 et 2010.

On suppose en outre que la biomasse des souches est stable, faute d'informations mises à jour.

Biomasse morte Mt (Wallonie)	2000	2005	2010	2015

Bois mort sur pied	0.661	0.712	0.741	0.770
Bois mort au sol	1.032	1.027	1.663	2.300
Souches	0.370	0.370	0.370	0.370
Bois mort total	2,063	2.109	2.774	3.440

Si on suppose que la quantité de bois mort a évolué en Flandre de la même manière qu'en Wallonie, ce qui est une hypothèse vraisemblable dans la mesure où les pratiques forestières favorisent le bois mort dans les deux régions depuis une dizaine d'années, on obtient :

Biomasse morte 2005 Mt	W	VL	Total
Bois mort sur pied	0.71	0.28	0.99
Bois mort au sol	1.03	0.29	1.32
Souches	0.37	0.12	0.49
Bois mort total	2.11	0.69	2.80

Biomasse morte 2010 Mt	W	VL	Total
Bois mort sur pied	0.74	0.29	1.03
Bois mort au sol	1.66	0.47	2.13
Souches	0.37	0.12	0.49
Bois mort total	2.77	0.88	3.65

Biomasse morte 2015 Mt	W	VL	Total
Bois mort sur pied	0.77	0.30	1.07
Bois mort au sol	2.30	0.65	2.95
Souches	0.37	0.12	0.49

Bois mort total	3.44	1.07	4.51
------------------------	------	------	-------------

Stock de carbone

Le carbone dans les biomasses aériennes et souterraines, est estimé sur base des biomasses reprises sous 3.3.2 en utilisant un facteur 0.5, pour passer de la biomasse sèche au carbone. Il en est de même pour le carbone du bois mort.

Pour le carbone dans la litière, les valeurs par défaut de la table 5.9 de l'appendice 5 des **directives FRA** (selon IPCC guidelines 2006) n'ont plus été utilisées, car une étude spécifique a été réalisée pour les conditions locales et une valeur à l'hectare du carbone dans la litière a été estimée à 7,01 tonne par hectare en feuillus et à 9,79 tonne/ha en feuillus. Les données rapportées antérieurement ont été revues sur cette base. (N. Latte, G. Colinet citée supra)

--	--	--	--	--

Pour le carbone du sol, la même étude, reprenant des données de sol en 1960 et les données d'analyse dans l'Inventaire permanent, montre une progression depuis 65,34 Tc/ha en 1960 à 87,93 TC/ha en 2005. Les valeurs pour les autres années de référence ont été interpolées et extrapolées linéairement, de manière à réviser de façon homogène les valeurs totales du carbone dans le sol.

3.3.3 Reclassement

Matériel sur pied

Classes nationales	Catégories FRA
	Matériel sur pied
Volumes bois forts	100%
Volumes marchands	100%

Biomasse et stock de carbone

Pas de reclassement nécessaire.

3.4 Données

Tableau 3a

Catégories de FRA 2015		Matériel sur pied dans la forêt (millions de mètres cubes)									
		Forêt					Autres terres boisées (ATB)				
		1990	2000	2005	2010	2015	1990	2000	2005	2010	2015
	Total matériel sur pied	128	157.4	169.4	178.4	187.7	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	... dont conifères	65.7	80.6	84.9	87.4	90.6	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	... dont feuillus	62.3	76.8	84.5	91	97.1	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Tableau 3b

Catégories de FRA 2015 / Nom de l'espèce			Matériel sur pied dans la forêt (millions de mètres cubes)			
Position	Nom scientifique	Nom commun	1990	2000	2005	2010
1ère	<i>Picea abies</i>	Epicéa commun	N/A	53	52.7	52.2
2ème	<i>Quercus petraea</i> et <i>robur</i>	Chênes sessile et pédonculé	N/A	28.9	30.6	32.8
3ème	<i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre	N/A	18.7	21.2	23.5
4ème	<i>Pinus silvestris</i>	Pin sylvestre	N/A	11.5	14.4	15.3
5ème	<i>Populus</i> sp	Peupliers hybrides	N/A	7.9	7.5	7.1
6ème	<i>Betula</i> sp	Bouleaux verruqueux et pubescent	N/A	4.8	5.1	5.4
7ème	<i>Pinus laricio</i>	Pin de Corse	N/A	4.4	5.6	6
8ème	<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne	N/A	4	4.5	5
9ème	<i>Larix</i> sp	Mélèzes d'Europe, du Japon,+ hybride	N/A	3.4	3.5	3.7
10ème	<i>Pseudotsuga menziesii</i>	Douglas	N/A	3.3	5.4	7.5

Restante			N/A	17.6	18.7	20
TOTAL			.00	157.50	169.20	178.50

LES VALEURS PRÉÉTABLIES POUR LE MATÉRIEL SUR PIED CONCERNENT LES VALEURS DE SEUIL SUIVANTES (VOIR LE TABLEAU CI-DESSOUS)

Rubrique	Valeur	Information complémentaire
Diamètre minimal (cm) à hauteur de poitrine d'arbres inclus dans le matériel sur pied (X)	7cm	N/A
Diamètre minimal (cm) de la cime pour calculer le matériel sur pied (Y)	7cm	N/A
Diamètre minimal (cm) des branches incluses dans le matériel sur pied (W)	7cm	N/A
Le volume est calculé « au-dessus du terrain » (AT) ou « au-dessus de la souche » (AS)	AS	N/A

VEUILLEZ NOTER QUE LA DÉFINITION DU MATÉRIEL SUR PIED A CHANGÉ ET DEVRAIT ÊTRE NOTIFIÉE COMME VOLUME SUR ECORCE DE TOUS LES ARBRES VIVANTS DE PLUS DE 10 CM DE DIAMÈTRE A HAUTEUR DE POITRINE (AU-DESSUS DES CONTREFORTS S'ILS SONT PLUS HAUTS). INCLUT LA TIGE A PARTIR DU SOL JUSQU'A UN DIAMÈTRE DE 0 CM ; A L'EXCEPTION DES BRANCHES.

Tableau 3c

Catégories de FRA 2015		Accroissement annuel net(m ³ par hectare et par an)				
		Forêt				
		1990	2000	2005	2010	2015
	Accroissement annuel net	N/A	7	7.2	7.5	7.7
	... dont conifères	N/A	10.7	10.8	10.8	10.9
	... dont feuillus	N/A	4.3	4.4	4.5	4.6

Tableau 3d

Catégories de FRA 2015		Biomasse (millions de tonnes métriques de poids anhydre)									
		Forêt					Autres terres boisées (ATB)				
		1990	2000	2005	2010	2015	1990	2000	2005	2010	2015
	Biomasse aérienne	80.6	99.08	107	113.51	120.01	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	Biomasse souterraine	20.1	20.39	21.95	23.29	24.63	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

	Bois mort	2.8	2.76	2.8	3.64	4.51	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
TOTAL		103.50	122.23	131.75	140.44	149.15	.00	.00	.00	.00	.00

Tableau 3e

Catégories de FRA 2015		Carbone (Millions de tonnes métriques)									
		Forêt					Autres terres boisées (ATB)				
		1990	2000	2005	2010	2015	1990	2000	2005	2010	2015
	Carbone dans la biomasse aérienne	40.28	49.54	53.5	56.75	60.01	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	Carbone dans la biomasse souterraine	10.07	10.19	10.98	11.64	12.31	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	<i>Sous-total: Carbone dans la biomasse vivante</i>	50.35	59.73	64.48	68.39	72.32	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	Carbone dans le bois mort	1.38	1.4	1.4	1.83	2.26	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	Carbone dans la litière	5.61	5.53	5.6	5.67	5.69	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	<i>Sous-total: Carbone dans le bois mort et la litière</i>	6.99	6.93	7	7.5	7.95	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	Carbone dans le sol	54.46	57	59.28	61.6	63.52	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
TOTAL		111.80	123.66	130.76	137.49	143.79	.00	.00	.00	.00	.00

Catégorie

Variable/catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Total matériel sur pied	Tier 3	Tier 3

Accroissement annuel net	Tier 3	Tier 3
Biomasse aérienne	Tier 3	Tier 3
Biomasse souterraine	Tier 3	Tier 3
Bois mort	Tier 3	Tier 3
Carbone dans la biomasse aérienne	Tier 3	Tier 3
Carbone dans la biomasse souterraine	Tier 3	Tier 3
Carbone dans le bois mort et dans la litière	Tier 3	Tier 3
Carbone dans le sol	Tier 3	Tier 3

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Total matériel sur pied	Niveau 3: Sources des données: inventaire forestier national récent (< 10 ans) ou télédétection avec vérification au sol ou programme d'INF répétés compatibles (< 10 ans). Equations allométriques nationales Niveau 2: Sources des données: registres et statistiques, modélisations ou IFN anciens (> 10 ans) ou inventaire de terrain partiel Niveau 1: Autres sources de données	Niveau 3: Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) Modèles de croissance nationaux Niveau 2 : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) Niveau 1: Autre
Accroissement annuel net	Niveau 3: Equations allométriques nationales et modèle de croissance testés scientifiquement Niveau 2: Sélection d'équations allométriques et modèles de croissance aussi pertinents que possible br/ >Niveau 1: Autre	Niveau 3: Confirmation/ajustement des fonctions utilisées grâce à un travail scientifique Niveau 2: Travail d'examen réalisé pour identifier des fonctions de substitution Niveau 1: Autre
Biomasse	Niveau 2: Application de facteurs d'expansion de la biomasse provenant d'autres pays ayant des conditions climatiques et types de forêts similaires Niveau 1: Facteurs d'expansion de la biomasse internationaux/régionaux appliqués par défaut	Niveau 3 : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) Niveau 2 : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) Niveau 1 : Autre
<ul style="list-style-type: none"> • Carbone dans la biomasse aérienne • Carbone dans la biomasse Souterraine • Carbone dans le bois mort et dans la litière • Carbone dans le sol 	Niveau 3: Facteurs d'expansion de la biomasse propres au pays (nationaux ou sous-nationaux), ou autres études sur la biomasse nationales ou autrement pertinentes pour le pays Niveau 2: Application de facteurs d'expansion de la biomasse provenant d'autres pays ayant des conditions climatiques et types de forêts similaires Niveau 1: Facteurs d'expansion de la biomasse internationaux/régionaux appliqués par défaut	Niveau 3 : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) Niveau 2 : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) Niveau 1 : Autre

3.5 Commentaires

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Total matériel sur pied	Le matériel sur pied en Wallonie est estimé au départ d'inventaires successifs, avec interpolation pour les années intermédiaires. Pour la Flandre, les données ont été dérivées de l'inventaire 96-99 pour 2000. On a ensuite appliqué les mêmes évolutions qu'en Wallonie, espèce par espèce.	N/A
Matériel sur pied des conifères et des feuillus	idem	N/A
Composition du matériel sur pied	Pour les chênes, bouleaux, peupliers et mélèzes, il s'agit du genre et non de l'espèce, car il n'est pas possible de distinguer systématiquement les espèces lors des inventaires.	N/A
Accroissement annuel net	Obtenus par comparaison d'inventaires de placettes permanentes en Wallonie (1999-2001 après 5ans et 2009-12 après 7ans). On a appliqué les mêmes accroissements, essence par essence ou groupes d'essences pour la Flandre.	N/A
Biomasse aérienne	N/A	N/A
Biomasse souterraine	N/A	N/A
Bois mort	N/A	N/A
Carbone dans la biomasse aérienne	N/A	N/A
Carbone dans la biomasse souterraine	N/A	N/A
Carbone dans le bois mort	N/A	N/A
Carbone dans la litière	N/A	N/A
Carbone dans le sol	Soil depth for soil carbon estimates is of 20 cm	N/A

Autres commentaires généraux au tableau

Matériel sur pied Les volumes indiqués sont des volumes bois fort total (tiges + branches) sur écorce. Les volumes bois fort total n'étant pas disponibles directement en Flandre, ils ont été calculés en appliquant aux volumes bois fort tige le coefficient (volumes bois fort total / volume bois fort tige) mesuré en Wallonie. Faute de données précises pour Bruxelles, les volumes sur pied n'ont pas été intégrés au total ; l'impact sur la qualité des résultats globaux est négligeable (volumes très faibles pour cette région, de l'ordre de maximum 800.000 m³)

4. Quelle est la situation de la production forestière et comment a-t-elle changé au fil du temps?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

4.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Terme	Définition
Fonction désignée principale	La fonction principale ou objectif de gestion assigné par ordonnance juridique, décision documentée du propriétaire/administrateur, ou évidence fournie à travers des études documentées des pratiques de gestion forestière et utilisation habituelle.
Produit forestier non ligneux (PFNL))	Biens obtenus des forêts qui sont des objets tangibles et physiques d'origine biologique autre que le bois.
Valeur commerciale des PFNL	Pour les besoins de ce tableau, la valeur est définie comme valeur commerciale marchande à la sortie de la forêt.
Catégorie	Définition
Forêt de production	Superficie forestière principalement affectée à la production de bois, de fibres, de bioénergie et/ou de produits forestiers non ligneux.
Forêt à usages multiples	Superficie forestière principalement affectée à plus d'une fonction et pour laquelle aucune de ces fonctions ne peut être considérée comme étant la fonction dominante.
Extraction totale de bois	Le total des extractions de bois rond industriel et des extractions de bois de feu
... dont bois de feu	Le bois extrait pour la production d'énergie, que ce soit pour usage industriel, commercial ou domestique.

4.2 Données nationales

4.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	Rondeux et al., 1986.	Wallonie : Surfaces	1979-1984	Wallonie : inventaire statistique Estimation des surfaces par comptage de points
2	Région wallonne Service Public de Wallonie, Direction Générale des Ressources naturelles et de l'Environnement, Département de la Nature et des Forêts, Base de données de l'Inventaire permanent des Ressources forestières de Wallonie (1994-2008)	Wallonie : Surfaces	1994-2008	Wallonie : inventaire statistique Estimation des surfaces par comptage de points

3	Région wallonne Service Public de Wallonie, Direction Générale des Ressources naturelles et de l'Environnement, Département de la Nature et des Forêts, Base de données de l'Inventaire permanent des Ressources forestières de Wallonie (2009-2012)	Wallonie : Surfaces	2009-2012	Wallonie : inventaire statistique Estimation des surfaces par comptage de points par revisite de placettes permanentes
4	Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap	Flandre Surfaces	1996-1999	Actualisation de la carte des zones forestières par visite de terrain
5	Ministère de la Région Bruxelloise, 1999	Bruxelles : Surfaces	2000	Bruxelles : statistiques de gestion Données cadastrales
6	Rapport COST E27	Surfaces des zones Natura 2000	2002	Zones des forêts sous Natura 2000

4.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Production	Mêmes définitions aux niveaux régionaux que FRA2005 Forêt/ autres terres boisées affectées à la production et à l'extraction de biens forestiers, y compris les produits ligneux et non ligneux.
Usages multiples	Mêmes définitions aux niveaux régionaux que FRA2005 Forêts/ autres terres boisées affectées à une combinaison quelle qu'elle soit de: production de biens, protection des sols et des eaux, conservation de la biodiversité et fourniture de services sociaux, et lorsqu'aucune de ces fonctions ne peut être considérée isolément comme sensiblement plus importante que les autres.
Services sociaux	Mêmes définitions aux niveaux régionaux que FRA2005 Forêts/ autres terres boisées affectées à la fourniture de services sociaux
N/A	N/A

4.2.3 Données de base

Les données de base sur les surfaces de forêts et autres terres boisées sont détaillées sous 1.2.3.

Références complètes :

Wallonie: J. Rondeux, H. Lecomte, J. Fagot, C. Laurent et A. Toussaint. **1986**. Quelques données statistiques récentes sur la forêt wallonne. Bull. Soc. Roy. De Belgique 93–1. pp1-21.

Wallonie : Ministère de la Région wallonne, Direction Générale des Ressources naturelles et de l'Environnement, Division de la Nature et des Forêts, Base de données de l'Inventaire permanent des Ressources forestières de Wallonie (1994-1999)

Flandre : Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap, Departement Leefmilieu en Infrastructuur, Administratie Milieu-, Natuur-, Land- en Waterbeheer, Afdeling Bos en Groen, Databank van de Bosinventarisatie van het Vlaamse Gewest (1996-1999)

Bruxelles : Ministère de la Région Bruxelloise, Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement, Données statistiques de gestion (1999)

COST E 27 “Protected forest areas in Europe – analysis and harmonisation” Country report – Belgium. Kris Vandekerkhove*
, Etienne Branquart # & Kris Verheyen 2002

Corresponding author, kris.vandekerkhove@lin.vlaanderen.be , fax ++32 54 436 160

4.3 Analyse et traitement des données nationales

4.3.1 Ajustement

Aucun calibrage n'a été réalisé.

4.3.2 Estimation et prévision

Les zones forestières incluses dans le réseau Natura 2000 n'étaient pas encore délimitées en 2000, ce qui explique qu'elles n'apparaissent qu'en 2005.

A l'avenir, la situation devrait être revue, dans la mesure où des réserves forestières intégrales ont été définies, sans intervention humaine et donc dévolues à la conservation des écosystèmes. Elles concernent en Wallonie 5 483 hectares. Ces réserves intégrales sont souvent incluses en Natura 2000. Elles n'étaient pas encore définies en 2010.

La surface à vocation de protection n'apparaît qu'en 2000 et uniquement pour la forêt publique, car les dispositions explicites qui imposent des contraintes relèvent d'une circulaire de 1995.

Prélèvements de grand gibier :

Tableau de tir Wallonie.						
--------------------------	--	--	--	--	--	--

	Tirs : nombre d'animaux prélevés		Poids moyen (kg)	Poids total des animaux prélevés			Valeur €
	2009-2010	2010-2011		2009-2010	2010-2011	moy 2 ans	moy 2 ans
Grand gibier							
Cerf boisé	1 612	1 936	98	157 976	189 728	173 852	
Biche	1 986	2 203	63	125 118	138 789	131 954	
Faon	2 181	2 314	44	95 964	101 816	98 890	
<i>ss total</i>	5 779	6 453		0	0	0	1 276 566
Chevreuil boisé	7 635	6 526	14	106 890	91 364	99 127	
Chevreuil non boisé	9 584	8 088	14	134 176	113 232	123 704	
<i>ss total</i>	17 219	14 614		0	0	0	1 077 017
Sangliers	21 677	20 186	47	1 018 819	948 742	983 781	1 393 689
TOTAL	44 675	41 253		1 638 943	1 583 671	1 611 307	3 747 272

Les données ne sont pas disponibles pour la Flandre, mais la valeur du gibier représentait 4.9% de la valeur wallonne lors des rapports précédents, ce qui correspondrait à 185 000 euros.

Le total belge serait donc de **3 932 272 euros**.

Récoltes de graines sélectionnées :

La vente de graines sélectionnées rapportent, sur une moyenne sur 5 ans, environ 200.000 euros : il s'agit uniquement des ventes par des organismes officiels chargés par les régions de la récolte, du traitement et de la conservation de matériel forestier de reproduction issu de peuplements et de vergers à graines.

4.3.3 Reclassement

Voir 1.4.

Il n'a pas été nécessaire de réaliser un reclassement pour ce qui concerne les différents types de fonction car les classes nationales sont identiques à celles des catégories FRA.

4.4 Données

Tableau 4a

Catégories de FRA 2015		Superficie forestière (1000 hectares)				
		1990	2000	2005	2010	2015
	Forêt de production	0	0	0	0	0
	Forêt à usages multiples	677.4	659	661.9	665.2	661.6

Tableau 4b

Place	Nom du produit	Espèce principale	Valeur commerciale des PFNL extraits en 2010 (Valeur 1000 monnaie locale)	Catégorie de PFNL
1ère	Viande de grand gibier	Cervus elaphus, Capreolus capreolus, Sus scrofa,	3.932	12
2ème	Graines sélectionnées	N/A	200	8
3ème	N/A	N/A	N/A	N/A
4ème	N/A	N/A	N/A	N/A
5ème	N/A	N/A	N/A	N/A
6ème	N/A	N/A	N/A	N/A
7ème	N/A	N/A	N/A	N/A
8ème	N/A	N/A	N/A	N/A
9ème	N/A	N/A	N/A	N/A

10ème	N/A	N/A	N/A	N/A
TOTAL			203.93	

2010	
Nom de la monnaie locale	EURO

Catégorie
Produits végétaux/matière première
Aliments
Fourrage
Matière première pour la préparation de médicaments et de produits aromatiques
Matière première pour la préparation de colorants et teintures
Matière première pour la fabrication d'ustensiles, d'objets d'artisanat et pour la construction
Plantes ornementales
Exsudats
Autres produits végétaux
Produits animaux/ Matière première
Animaux vivants
Cuir, peaux et trophées
Miel sauvage et cire d'abeille
Viande de brousse
Matière première pour la préparation de médicaments
Matière première pour la préparation de colorants
Autres produits animaux comestibles
Autres produits animaux non comestibles

Tableau 4c Données de FAOSTAT

Année	Catégories de FRA 2015 (1000 m3 sous écorce)	
	Extraction totale de bois	... dont bois de feu

1990	6351	1600
1991	2446	500
1992	2893	500
1993	3464	500
1994	3808	500
1995	3504	500
1996	3402	500
1997	3451	500
1998	3075	500
1999	3133	500
2000	2531	550
2001	3332	550
2002	4668	550
2003	4615	550
2004	4221	600
2005	3951	650
2006	3783	670
2007	3845	700
2008	3731	700
2009	3588	725
2010	3996	714
2011	3676	750

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Forêt de production	Tier 3	Tier 3
Forêt à usages multiples	Tier 3	Tier 3

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Forêt de production Forêt à usages multiples	Niveau 3: cartes forestières nationales actualisés, soumises à des vérifications de terrain et comprenant les fonctions	Niveau 3 : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) Niveau 2 : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) Niveau 1 : Autre

4.5 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Forêt de production	N/A	N/A
Forêt à usages multiples	Les lois forestières font référence explicite à la multifonctionnalité des forêts, ce qui justifie de mettre l'entièreté des surfaces en forêts à usages multiples. En effet, les clauses générales sont transcrites dans chaque plan de gestion.	N/A
Extraction totale de bois	Les prélèvements sont connus pour les forêts publiques, et sont extrapolés pour les forêts privées.	N/A
Valeur commerciale des PFNL	La valeur des prélèvements est connue pour les forêts publiques, et est extrapolée pour les forêts privées.	N/A

Autres commentaires généraux au tableau

N/A

5. Quelle est la superficie forestière affectée à la protection des sols et de l'eau et aux services écosystémiques?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

5.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Protection du sol et de l'eau	Superficie forestière désignée ou gérée pour la protection du sol et de l'eau.
... dont la production d'eau propre (<i>sous-catégorie</i>)	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour la production d'eau, où la plupart des utilisations humaines sont exclues ou fortement modifiées pour protéger la qualité de l'eau.
... dont la stabilisation des côtes (<i>sous-catégorie</i>)	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour la stabilisation des côtes.
... dont la lutte contre la désertification (<i>sous-catégorie</i>)	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour la lutte contre la désertification
... dont la maîtrise des avalanches (<i>sous-catégorie</i>)	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour prévenir le développement ou l'impact des avalanches sur les vies humaines, les biens ou les infrastructures.
... dont l'érosion, la protection contre les inondations ou la réduction des risques d'inondation (<i>sous-catégorie</i>) (<i>sub-category</i>)	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour prévenir le développement ou l'impact des avalanches sur les vies humaines, les biens ou les infrastructures.
... dont d'autres fonctions (<i>sous-catégorie</i>)	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour d'autres fonctions de protection.
Services écosystémiques, valeurs culturelles ou spirituelles	Superficie forestière désignée ou gérée pour des services écosystémiques choisis ou des valeurs spirituelles ou culturelles.
... dont la récréation publique (<i>sous-catégorie</i>)	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour la récréation publique.
... dont le stockage ou le piégeage du carbone (<i>sous-catégorie</i>)	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour le stockage ou le piégeage du carbone.
... dont des services spirituels ou culturels (<i>sous-catégorie</i>)	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour des services spirituels ou culturels
... dont d'autres fonctions (<i>sous-catégorie</i>)	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour d'autres services écosystémiques.

5.2 Données nationales

5.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	Région wallonne Service Public de Wallonie, Direction Générale des Ressources naturelles et de l'Environnement, Département de la Nature et des Forêts, Base de données de l'Inventaire permanent des Ressources forestières de Wallonie (1994-2008)	Wallonie : Surfaces	1994-2008	Wallonie : inventaire statistique Estimation des surfaces par comptage de points
2	Région wallonne Service Public de Wallonie, Direction Générale des Ressources naturelles et de l'Environnement, Département de la Nature et des Forêts, Base de données de l'Inventaire permanent des Ressources forestières de Wallonie (2009-2012)	Wallonie : Surfaces	2009-2012	Wallonie : inventaire statistique Estimation des surfaces par comptage de points par revisite de placettes permanentes
3	Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap	Flandre Surfaces	1996-1999	Actualisation de la carte des zones forestières par visite de terrain
4	N/A	N/A	N/A	N/A

5.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
N/A	N/A

5.2.3 Données de base

Superficie totale à laquelle est assignée une fonction :

- Fonction de protection : surfaces des forêts en Wallonie, pour lesquelles la fonction de protection est une vocation prioritaire (pentes, sols hydromorphes), et où la gestion sylvicole est soumise à contraintes en raison de cette vocation, par le Code forestier et précisée par la Circulaire n° 2556 du 14 avril 1995 sur la protection

des sols et des eaux et par la Circulaire n° 2619 du 22 septembre 1997 relative aux aménagements dans les bois soumis au régime forestier.

Fonction de protection en Wallonie	2000	2005	2010	2015
Superficies en milliers ha				
Protection sols hydromorphes et eaux	94.6	92.3	89.95	87.6
Protection des sols de pentes.	73.5	71.7	69.95	69.0
TOTAL	168,1	164	159.9	156.6

En Flandre, 11000 ha sont en zones de protection des eaux. (forêts alluviales et forêts sur sols hydromorphes).

5.3 Analyse et traitement des données nationales

5.3.1 Ajustement

--

5.3.2 Estimation et prévision

--

5.3.3 Reclassement

--

5.4 Données

Tableau 5a

Catégories de FRA 2015		Superficie forestière (1000 hectares)				
		1990	2000	2005	2010	2015
	Protection du sol et de l'eau	0	179.1	175	170.9	167.6
	... dont la production d'eau propre	0	0	0	0	0
	... dont la stabilisation des côtes	0	0	0	0	0
	... dont la lutte contre la désertification	0	0	0	0	0

	... dont la maîtrise des avalanches	0	0	0	0	0
	... dont l'érosion, la protection contre les inondations ou la réduction des risques d'inondation	0	0	0	0	0
	... dont d'autres (veuillez spécifier sous forme de commentaires au-dessous du tableau)	0	0	0	0	0

Autre

Protection des sols hydromorphes et tourbeux.

Tableau 5b

Catégories de FRA 2015	Superficie forestière (1000 hectares)				
	1990	2000	2005	2010	2015
Services écosystémiques, valeurs culturelles ou spirituelles	677.4	667.3	674.2	681.2	683.4
...dont la récréation publique	N/A	N/A	N/A	0	0
... dont le stockage ou piégeage du carbone	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
... dont des services spirituels ou culturels	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
... dont d'autres (veuillez spécifier dans des commentaires au-dessous du tableau)	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la tendance indiquée	Niveau pour la situation
Protection du sol et de l'eau	Tier 3	Tier 3
Services écosystémiques, valeurs culturelles ou spirituelles	Tier 3	Tier 3

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Protection du sol et de l'eau	Niveau 3: Données hautement fiables tirées soit d'enquêtes de sondage de forte intensité ou de données obtenues d'organismes nationaux ou étatiques chargés des réglementations ou de la législation relatives à la protection des sols et de l'eau. Niveau 2: Approches axées sur des enquêtes de sondage à basse intensité ou incomplètes ou d'études qui fournissent des données pour des domaines particuliers qui sont extrapolées à des estimations au niveau national grâce à une analyse statistique. Niveau 1: Autre	Niveau 3 : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) Niveau 2 : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) Niveau 1 : Autre
<ul style="list-style-type: none"> • Valeurs culturelles ou spirituelles • Récréation publique • Services spirituels ou culturels • Autre 	Niveau 3: Données hautement fiables tirées soit d'enquêtes de sondage de forte intensité ou de données obtenues d'organismes nationaux ou étatiques chargés des réglementations Niveau 2: Approches axées sur des enquêtes de sondage à basse intensité ou incomplètes ou d'études qui fournissent des données pour des domaines particuliers qui sont extrapolées à des estimations au niveau national grâce à une analyse statistique. Niveau 1: Autre	Niveau 3 : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) Niveau 2 : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) Niveau 1 : Autre

5.5 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Protection du sol et de l'eau	N/A	N/A
Production d'eau propre	N/A	N/A
Stabilisation des côtes	Quelques forêts en zone côtière participent à la stabilisation des dunes, mais sans surface précise à rapporter.	N/A
Lutte contre la désertification	Sans objet en Belgique.	N/A
Maîtrise des avalanches	Sans objet en Belgique.	N/A
Érosion, protection contre les inondations ou réduction du risque d'inondation	On peut considérer les forêts sur sols de pente comme protection contre les glissements de terrains. Ces surfaces sont soumises à des contraintes de gestion spécifiques, mais elles restent multifonctionnelles.	La légère diminution des surfaces est due au passage de certaines surfaces de forêts à autre terres boisées

Autres fonctions de protection	Protection des sols hydromorphes : participe à la fois à la Production d'eau propre et à la réduction des risques d'inondations. Ces surfaces sont soumises à des contraintes de gestion spécifiques, mais elles restent multifonctionnelles.	La diminution des surfaces provient de déboisement de zones hydromorphes et tourbeuse, dans la cadre de restauration de landes et tourbières (programmes Life notamment).
Services écosystémiques, valeurs culturelles ou spirituelles	La gestion étant multifonctionnelle, il n'est pas opportun de ventiler les superficies.	N/A
Récréation publique	Zones spécialement délimitées pour les mouvements de jeunesse en forêts publiques	Intègre des projets de zones d'accès libre aux mouvements de jeunesse
Stockage ou piégeage du carbone	Il n'y a pas de plantations visant spécifiquement cette fonction	N/A
Services spirituels ou culturels	N/A	N/A
Autres services écosystémiques	N/A	N/A

Autres commentaires généraux au tableau

N/A

6. Quelle est la superficie forestière protégée et affectée à la conservation de la biodiversité et comment a-t-elle changé au fil du temps?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

6.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Conservation de la biodiversité	Superficie forestière principalement affectée à la conservation de la diversité biologique. Inclut, mais pas uniquement, les superficies affectées à la conservation de la biodiversité à l'intérieur des aires protégées.
Superficie forestière à l'intérieur des aires protégées	Superficie forestière se trouvant à l'intérieur d'aires protégées officiellement établies, indépendamment des finalités pour lesquelles ces aires protégées ont été établies.

6.2 Données nationales

6.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	Rondeux et al., 1986.	Wallonie :Surfaces	1979-1984	Wallonie : inventaire statistique Estimation des surfaces par comptage de points
2	Ministère de la Région wallonne	Wallonie :Surfaces	1994-2008	Wallonie : inventaire statistique Estimation des surfaces par comptage de points
3	Ministère de la Région wallonne	Wallonie :Surfaces	2008-2012	Wallonie : inventaire statistique Estimation des surfaces par comptage de points
4	Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap	Flandre Surfaces	1996-1999	Actualisation de la carte des zones forestières par visite de terrain
5	Ministère de la Région Bruxelloise, 1999	Bruxelles : Surfaces	2000	Bruxelles : statistiques de gestion Données cadastrales
6	Rapport COST E27	Surfaces des zones Natura 2000	2002	Zones des forêts sous Natura 2000

6.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Conservation de la biodiversité	Mêmes définitions aux niveaux régionaux que FRA2015 .
N/A	N/A

N/A	N/A
N/A	N/A

6.2.3 Données de base

--

6.3 Analyse et traitement des données nationales

6.3.1 Ajustement

Voir 4.3.1.

6.3.2 Estimation et prévision

Voir 4.3.2.

6.3.3 Reclassement

Voir 4.3.3.

6.4 Données

Tableau 6

Catégories de FRA 2015		Superficie forestière (1000 hectares)				
		1990	2000	2005	2010	2015
	Conservation de la biodiversité	0	8.3	12.3	16	21.8
	Superficie forestière à l'intérieur des aires protégées	N/A	27.2	27.3	26.3	26.3

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
-----------	--------------------------	----------------------------------

Conservation de la biodiversité	Tier 3	Tier 3
Superficie forestière à l'intérieur des aires protégées	Tier 3	Tier 3

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
<ul style="list-style-type: none"> Conservation de la biodiversité Superficie forestière à l'intérieur des aires protégées 	Niveau 3: Données obtenues d'organismes nationaux ou étatiques chargés de la conservation et des aires protégées ou de la législation relative à la protection des aires. Niveau 2: Études qui fournissent des données pour des zones particulières qui sont extrapolées à des estimations au niveau national grâce à l'analyse statistique Niveau 1: Autre	Niveau 3 : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) Niveau 2 : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) Niveau 1 : Autre

6.5 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Conservation de la biodiversité	Forêts en classes 1.1, 1.2, 1.3 selon MCPFE	Désignation de réserves intégrales en Région wallonne, selon le code forestier.
Superficie forestière à l'intérieur des aires protégées	Forêts en classe 2. Il s'agit de forêts en sites classés selon le code du patrimoine.	N/A

Autres commentaires généraux au tableau

N/A

7. Quelle est la superficie forestière infestée par des espèces ligneuses envahissantes?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

7.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Espèce envahissante	Espèce non indigène pour un écosystème déterminé dont l'introduction et la propagation occasionne, ou est susceptible d'occasionner, des dommages socioculturels, économiques ou environnementaux, ou qui peut nuire à la santé humaine.

7.2 Données nationales

7.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	(Natuurrapport 2007 / Deel 2 / #06 Uitheimse soorten)	Tableau 7 ligne 1	2007	N/A
2	Inventaire permanent des ressources forestières de Wallonie	idem	2010	N/A
3	N/A	N/A	N/A	N/A
4	N/A	N/A	N/A	N/A

7.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
N/A	N/A

7.2.3 Données de base

--

7.3 Analyse et traitement des données nationales

7.3.1 Ajustement

--

7.3.2 Estimation et prévision

--

7.3.3 Reclassement

--

7.4 Données

Tableau 7

Nom scientifique de l'espèce envahissante ligneuse	Superficie forestière touchée (1000 hectares)	
	2005	2010
1. Prunus serotina L	15.2	15.2
2.	N/A	N/A
3.	N/A	N/A
4.	N/A	N/A
5.	N/A	N/A
6.	N/A	N/A
7.	N/A	N/A
8.	N/A	N/A
9.	N/A	N/A
10.	N/A	N/A
Total	15.2	15.2

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Espèce envahissante	Tier 3	Tier 3

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
-----------	--------------------------	----------------------------------

Espèce envahissante	Niveau 3: Évaluation systématique dans l'inventaire forestier ou autre enquête (par le département de la conservation, par exemple) dans les cinq dernières années. Niveau 2: Évaluation systématique dans l'inventaire forestier ou autre enquête (par le département de la conservation, par exemple) réalisée il y a plus de cinq ans Niveau 1: Autre	Niveau 3 : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) Niveau 2 : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) Niveau 1 : Autre
---------------------	--	---

7.5 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Espèce envahissante	En Wallonie, 4200 ha avec présence de <i>Prunus serotina</i> . En Flandre, environ 11.000 ha étaient recensés en 2006	N/A

Autres commentaires généraux au tableau
N/A

8. Quelle est la superficie forestière endommagée chaque année?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

8.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Nombre d'incendies	Nombre d'incendies par an.
Superficie brûlée	Superficie brûlée chaque année.
Infestations d'insectes	Une réduction perceptible de la santé de la forêt due à une augmentation brusque du nombre d'insectes nuisibles.
Survenance de maladies	Une réduction perceptible de la santé de la forêt due à une augmentation brusque du nombre d'insectes nuisibles.
Événements météorologiques graves	Dommages causés par des événements météorologiques graves comme la neige, les orages, la sécheresse, etc.

8.2 Données nationales

8.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	Inventaires forestiers régionaux	N/A	N/A	N/A
2	N/A	N/A	N/A	N/A
3	N/A	N/A	N/A	N/A
4	N/A	N/A	N/A	N/A

8.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Dégâts d'insectes ou de champignons	Superficies des peuplements où plus de 25% des arbres sont atteints par des champignons ou des insectes
Autres perturbations : gibier	Superficies des peuplements où plus de 25% des arbres sont atteints par le gibier
Autres perturbations : tempêtes en 1990	Superficies des peuplements où les nombres d'arbres abattus ou cassés par le vent ont obligé les gestionnaires à abattre l'ensemble du peuplement
N/A	N/A

8.2.3 Données de base

8.3 Analyse et traitement des données nationales

8.3.1 Ajustement

8.3.2 Estimation et prévision

8.3.3 Reclassement

8.4 Données

Tableau 8a

Catégories de FRA 2015		1000 hectares et nombre d'incendies									
		2003		2004		2005		2006		2007	
		1000 hectares	#	1000 hectares	#	1000 hectares	#	1000 hectares	#	1000 hectares	#
CFRQ	Superficie totale des terres brûlées	0.0077	15	0	0	0	0	1.0E-4	1	0.00114	4
CFRQ	... dont la superficie forestière brûlée	0.0046	12	0	0	0	0	1.0E-4	1	0.00114	4
Catégories de FRA 2015		2008		2009		2010		2011		2012	
		1000 hectares	#	1000 hectares	#	1000 hectares	#	1000 hectares	#	1000 hectares	#
CFRQ	Superficie totale des terres brûlées	0	0	0	0	0.003	3	1.95	2	0	0
CFRQ	... dont la superficie forestière brûlée	0	0	0	0	0.003	3	0.1	N/A	0	0

Tableau 8b

Catégorie d'infestations	Description / Nom	Année(s) de la dernière infestation/éruption	Superficie touchée (1000 hectares)
1	Scolytus sp. Sur hêtre (Fagus silvatica)	2001-2002	9.3
2	Melampsora sp. sur Populus sp (peupliers hybrides)	2008	10
3	Dégâts de tempêtes	1990	20
3	Dégâts de tempêtes : 500.000 m ³ diffus dans les peuplements	2007	N/A
3	Dégâts de tempêtes : 300.000 m ³ diffus dans les peuplements	2010	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A

Catégorie d'infestations
1 Insectes
2 Maladies
3 Événements météorologiques graves

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Superficie brûlée	Tier 3	Tier 3
<ul style="list-style-type: none"> Insectes Maladies Événements météorologiques graves 	Tier 3	Tier 3

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Superficie brûlée	<p>Niveau 3 : Routines nationales de surveillance des incendies</p> <p>Niveau 2 : Enquête par télédétection</p> <p>Niveau 1 : Autre</p>	<p>Niveau 3 : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation)</p> <p>Niveau 2 : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation)</p> <p>Niveau 1 : Autre</p>

<ul style="list-style-type: none"> • Insectes • Maladies • Événements météorologiques graves 	<p>Niveau 3 : Enquête systématique, à partir de données d'inventaire ou d'évaluation aérienne des dommages, par exemple</p> <p>Niveau 2 : Données d'archives</p> <p>Niveau 1 : Autre</p>	<p>Niveau 3 : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation)</p> <p>Niveau 2 : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation)</p> <p>Niveau 1 : Autre</p>
---	---	--

8.5 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Superficie brûlée	N/A	N/A
Insectes	N/A	N/A
Maladies	N/A	N/A
Événements météorologiques graves	N/A	N/A

Autres commentaires généraux au tableau

N/A

9. Quelle est la superficie forestière dont le couvert arboré est réduit?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

Catégorie	Définition
Réduction du couvert arboré	Forêt qui a subi une réduction du couvert arboré détectée par le capteur MODIS VCF de plus de 20 pour cent entre 2000 et 2010, dans la gamme de couvert arboré de 30 à 80 pour cent.

Tableau 9

Catégories de FRA 2015	Superficie forestière au couvert arboré réduit (1000 ha)
Réduction du couvert arboré	0

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la tendance indiquée
Réduction du couvert arboré	Tier 1

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la tendance indiquée
Réduction du couvert arboré	Tier 3 : Télédétection avec vérification au sol et/ou imagerie Landsat Tier 2 : Télédétection à l'aide de MODIS (en utilisant les données préétablies fournies par la FAO) Tier 1 : Opinion d'experts

Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
Réduction du couvert arboré	Il n'y a pas de dégradation des forêts entraînant une réduction de plus de 20% de la canopée. Il y a localement des diminutions du couvert suite aux opérations sylvicoles (éclaircies et coupes de régénération), mais il s'agit d'amélioration et non de dégradation.

Autres commentaires généraux

--

10. Quels sont les politiques forestières et le cadre réglementaire existants à l'appui de la mise en oeuvre de la gestion durable des forêts ?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

10.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Politiques soutenant la gestion durable des forêts (GDF)	Politiques ou stratégies qui encouragent explicitement la gestion durable des forêts.
Législation et réglementations soutenant la gestion durable des forêts	Législation et réglementations qui régissent et guident la gestion, les opérations et l'utilisation durables des forêts.

10.2 Données nationales

10.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	Wallonie: 15 juillet 2008. – Décret relatif au Code forestier (Moniteur Belge du 12/09/2008)	N/A	2008	N/A
2	Flanders : Forest Decree (Bosdecreet) 1990	N/A	1990	N/A
3	Loi du 19/12/1854 contenant le Code Forestier	N/A	N/A	Abrogé en Wallonie.
4	N/A	N/A	N/A	N/A

10.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
N/A	N/A

10.2.3 Données de base

--

10.3 Données

Tableau 10

Catégories de FRA 2015				
	Nationale	Sous-nationale		
		Régionale	Provinciale/étatique	Locale
Politiques soutenant la gestion durable des forêts	yes	yes	yes	yes
... dont dans les forêts domaniales	yes	yes	yes	yes
... dont dans les forêts privées	yes	yes	no	no
Législation et réglementations soutenant la gestion durable des forêts	no	yes	no	no
... dont dans les forêts domaniales	no	yes	no	no

... dont dans les forêts privées	no	yes	no	no
----------------------------------	----	-----	----	----

10.4 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Variable / catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
Politiques soutenant la gestion durable des forêts (GDF)	Niveau national : Politique d'achats publics favorisant le bois et produits en bois issus de forêts certifiées. Superficie forestière soumise à une gestion durable des forêts Forêts bénéficiant de la certification forestière (PEFC en Wallonie, FSC en Flandre et à Bruxelles). Cette classification ne signifie pas que les autres forêts ne sont pas gérées durablement, mais cette gestion durable n'est pas certifiée. 2005 : 246 milliers d'ha PEFC et 8 milliers d'ha FSC. 2008 : 280 PEFC et 14 FSC 2012 : 293 PEFC et 19,6 FSC
Législation et réglementations soutenant la gestion durable des forêts	Code forestier (Wallonie et Bruxelles), Bos Decreet en Flandre.

Autres commentaires généraux

--

11. Y a-t-il une plateforme nationale qui promeut la participation des parties prenantes à l'élaboration des politiques forestières?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

11.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Plateforme nationale des parties prenantes	Une procédure reconnue permettant à une large gamme de parties prenantes de fournir des opinions, suggestions, analyses, recommandations et autres contributions à l'élaboration de la politique forestière nationale.

11.2 Données nationales

11.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	N/A	N/A	N/A
2	N/A	N/A	N/A
3	N/A	N/A	N/A
4	N/A	N/A	N/A

Tableau 11

Y a-t-il une plateforme nationale qui promeut ou permet la participation des parties prenantes à l'élaboration des politiques forestières?	no
---	----

11.3 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
Plateforme nationale des parties prenantes	La politique et la réglementation forestières sont des compétences exclusives des Régions. Des concertations entre gouvernements régionaux ont lieu régulièrement, notamment pour coordonner les mesures relatives à la gestion de massifs inter-régionaux. Une structure de concertation existe également pour définir les positions belges dans les instances internationales. Un Conseil Fédéral du Développement durable, avec la présence des parties prenantes, peut traiter des dossiers à portée fédérale/régionale. Des structures similaires existent dans chaque région.

Autres commentaires généraux

--

12. Quelle est la superficie forestière destinée à rester forêt permanente et comment a-t-elle évolué au fil du temps?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

12.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Superficie forestière destinée à rester forêt permanente	Superficie forestière destinée à rester forêt et qui n'est pas susceptible d'être convertie à une autre utilisation.
... dont domaine forestier permanent (<i>sous-catégorie</i>)	Superficie forestière destinée par la loi ou une réglementation à rester forêt et qui ne pourra pas être convertie à d'autres usages.

12.2 Données nationales

12.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	Rondeux et al., 1986.	Wallonie : Surfaces	1979-1984	Wallonie : inventaire statistique Estimation des surfaces par comptage de points
2	Ministère de la Région wallonne	Wallonie : Surfaces	1994-1999	Wallonie : inventaire statistique Estimation des surfaces par comptage de points
3	Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap	Flandre Surfaces	1996-1999	Actualisation de la carte des zones forestières par visite de terrain
4	Ministère de la Région Bruxelloise, 1999	Bruxelles : Surfaces	2000	Bruxelles : statistiques de gestion Données cadastrales
5	Ministère de la Région wallonne	Wallonie : Surfaces	2008-2012	Wallonie : inventaire statistique Estimation des surfaces par comptage de points
6	Ministère de la Région Bruxelloise	Bruxelles : Surfaces	2010	Bruxelles : statistiques de gestion Données cadastrales

12.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Superficie forestière destinée à rester forêt permanente	Ensemble des zones boisées, quelles que soient leur statut dans les plans de secteur (aménagement du territoire)

Domaine forestier permanent	Zones de forêts dans les plans de secteur (aménagement du territoire) Ne peuvent être converties à d'autres usages, sauf procédures très complexes et limitées
N/A	N/A
N/A	N/A

12.2.3 Données de base

Voir 4.2.3.

12.3 Analyse et traitement des données nationales

12.3.1 Ajustement

Voir 4.3.1.

12.3.2 Estimation et prévision

Voir 4.3.2.

12.3.3 Reclassement

Voir 4.3.3.

12.4 Données

Tableau 12

Catégories de FRA 2015		Superficie forestière 2010 (1000 hectares)
	Superficie forestière destinée à rester forêt permanente	681.2
	... dont domaine forestier permanent	626.6

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation
Superficie forestière destinée à rester forêt permanente	Tier 3
Forêt destinée à rester forêt permanente	Tier 3

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation
Superficie forestière destinée à rester forêt permanente	Niveaux 3 : Plans nationaux ou sous-nationaux d'utilisation des terres, documents stratégiques ou autres rapports établis dans les 10 dernières années. Niveaux 2 : Plans nationaux ou sous-nationaux d'utilisation des terres, documents stratégiques ou autres rapports établis dans les 20 dernières années. Niveaux 1 : Autre
Forêt destinée à rester forêt permanente	Niveaux 3 : Plans nationaux ou sous-nationaux d'utilisation des terres, documents stratégiques ou autres rapports établis dans les 10 dernières années. Niveaux 2 : Plans nationaux ou sous-nationaux d'utilisation des terres, documents stratégiques ou autres rapports établis dans les 20 dernières années. Niveaux 1 : Autre

12.5 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
Superficie forestière destinée à rester forêt permanente	L'objectif poursuivi est de maintenir l'ensemble des forêts, mais des pressions existent sur l'utilisation du territoire.
Forêt destinée à rester forêt permanente	Zones de forêts dans les plans de secteur (aménagement du territoire) Ne peuvent être converties à d'autres usages, sauf procédures très complexes et limitées En Wallonie, outre les forêts en zone forestière du plan de secteur, s'y ajoutent les forêts en 'zones naturelles'

Autres commentaires généraux

--

13. Comment votre pays mesure-t-il et notifie-t-il les progrès vers la GDF au niveau national?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

13.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Superficie forestière surveillée dans le cadre d'un système national de surveillance des forêts	Superficie forestière surveillée dans le cadre d'un système national de surveillance des forêts qui fournit des mesures périodiques de l'étendue et de la qualité de la forêt.
Communication d'information sur les forêts au niveau national	Communication d'information au niveau national de l'étendue et des caractéristiques de la forêt, comprenant une certaine mesure des progrès accomplis vers la gestion durable des forêts.

13.2 Données nationales

13.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	N/A	N/A	N/A	Il n'y a pas d'inventaire national, mais bien des inventaires régionaux. En Région wallonne, l'inventaire est permanent et continu, et est entré dans un second cycle ; en Flandres, il est périodique, les résultats complets y sont attendus pour fin 2014. (1) Une évaluation périodique sur l'état de conservation des habitats définis dans le cadre de Natura 2000 est effectuée, et est basée essentiellement sur les données des inventaires forestiers, complétées par des données plus spécifiques sur les espèces. (2) Données relatives à l'utilisation des sols, basées notamment sur les données cadastrales ; celles-ci ne correspondent pas toujours à l'utilisation réelle, et les définitions n'y sont pas conformes aux définitions de FRA.
2	Belgium SOEF 2011	N/A	N/A	Rapport quantitatif pour la MCPFE d'Oslo, 2011
3	N/A	N/A	N/A	N/A

4	N/A	N/A	N/A	N/A
---	-----	-----	-----	-----

13.2.2 Catégories et définitions de FRA 2015

Classe nationale	Définition
N/A	N/A

13.3 Données

Tableau 13a

Catégorie	% de la superficie forestière totale	Année la plus récente	Cocher toutes les cases pertinentes					
			Continu	Périodique	Placettes permanentes	Placettes temporaires	Echantillonnage de données aériennes/ par télédétection	Couverture complète aérienne/ par télédétection
Inventaire forestier	100	2015	yes	yes	yes			yes
Autres évaluations de terrain	100	2013		yes	yes			
Actualisation sur la base d'autres sources	100	2012	yes					
Estimation d'experts	N/A	N/A						

Tableau 13b

Type de rapportage effectué au niveau national	Cocher les cases adéquates
1 Rapportage par critères et indicateurs	yes
2 Rapport national périodique sur l'état des forêts	no
3 Autres (veuillez documenter)	yes
4 Aucun	no

Autres (veuillez documenter)

Rapports périodiques pour Forest Europe

13.4 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
1. Communication d'informations par critères et indicateurs	Lors des reportages pan européens.
2. Rapport national périodique sur l'état des forêts	Pas de rapport au niveau national, mais rapports régionaux.
3. Autres	Forest condition reports (ICP- Forests)

Autres commentaires généraux

14. Quelle est la superficie forestière soumise à un plan de gestion forestier et comment ceci est-il surveillé?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

14.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Superficie forestière avec un plan de gestion	Superficie forestière soumise à un plan de gestion à long terme documenté, présentant des objectifs de gestion déterminés et faisant l'objet d'une révision régulière.
... dont pour la production (<i>sous-catégorie</i>)	Plan de gestion forestière visant principalement la production.
... dont pour la conservation (<i>sub-category</i>)	Plan de gestion forestière visant principalement la conservation.
Surveillance des plans de gestion forestière	Surveillance par le gouvernement de la mise en place des plans de gestion des forêts réalisée par le biais de visites de terrain ou d'audits sur l'efficacité du plan de gestion

14.2 Données nationales

14.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	Rondeux et al., 1986.	Wallonie :Surfaces	1979-1984	Wallonie : inventaire statistique Estimation des surfaces par comptage de points
2	Ministère de la Région wallonne	Wallonie :Surfaces	1994-2008	Wallonie : inventaire statistique Estimation des surfaces par comptage de points
3	Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap	Flandre Surfaces	1996-1999	Actualisation de la carte des zones forestières par visite de terrain
4	Ministère de la Région Bruxelloise, 1999	Bruxelles : Surfaces	2000	Bruxelles : statistiques de gestion Données cadastrales
5	Rapport COST E27	Surfaces des zones Natura 2000	2002	Zones des forêts sous Natura 2000
6	Ministère de la Région wallonne	Wallonie :Surfaces	2008-2012	Wallonie : inventaire statistique Estimation des surfaces par comptage de points

14.3 Données

Tableau 14a

Superficie forestière avec un plan de gestion	Superficie forestière 2010 (1000 hectares)
---	--

Superficie forestière avec un plan de gestion	360
... dont pour la production	350
... dont pour la conservation	10

Tableau 14b

Indiquer lequel de ces éléments est exigé (le cas échéant) dans les plans de gestion des forêts dans votre pays	
1 Gestion des sols et de l'eau	yes
2 Délimitation des forêts à haute valeur de conservation	yes
3 Considérations sociales/participation communautaire	yes

Tableau 14c

Pourcentage de la superficie soumise à un plan de gestion qui est surveillé annuellement	84
--	----

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation
Superficie forestière avec un plan de gestion	Tier 3
Pourcentage de la superficie soumise à un plan de gestion qui est surveillé annuellement	Tier 3

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation
Superficie forestière avec un plan de gestion	Niveau 3 : Rapports qui décrivent des registres nationaux de 5 ans ou moins contenant des plans de surveillance des forêts à long terme. Niveau 2 : Registres industriels ou autres indiquant la présence d'un plan de gestion des forêts à long terme Niveau 1 : Autre
Pourcentage de la superficie soumise à un plan de gestion qui est surveillé annuellement	Niveau 3 : Documentation du gouvernement sur l'étendue de la surveillance Niveau 2 : Rapports de gestionnaires forestiers ou autres sources de documentation Niveaux 1 : Autre

14.4 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
Superficie forestière avec un plan de gestion	Toutes les forêts publiques ont un plan d'aménagement (obligatoire). En forêt privée : +- 30.000 ha en Flandre (obligatoires selon la taille) et +- 30000 ha en Wallonie (forêts certifiées). Les autres propriétaires peuvent avoir un plan, mais les surfaces ne sont pas comptabilisées. L'extension des surfaces certifiées en forêt privée s'accompagne de plans d'aménagement.
Pourcentage de la superficie forestière soumis à un plan de gestion forestière surveillé annuellement	Toutes les forêts publiques.

Plan de gestion forestière visant principalement la conservation	Forêts désignées en Réserves intégrales 200.000 hectares de forêts sont délimitées en Natura 2000, mais avec maintien de la fonction de production
--	--

Autres commentaires généraux

--

15. Comment les parties prenantes participent-elles à la prise de décisions relatives à la gestion des forêts domaniales?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

15.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Participation des parties prenantes	Contribution significative à au moins un aspect de la gestion des forêts à l'échelle opérationnelle

Tableau 15

Veuillez indiquer le type de participation des parties prenantes aux prises de décisions en matière de gestion des forêts dans votre pays.	
1. Phase de la planification	yes
2. Phase des opérations	no
3. Examen des opérations	yes

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation
Type de contribution des parties prenantes	Tier 3

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation
Type de contribution des parties prenantes	Niveau 3 : Documentation gouvernementale (nationale ou sous-nationale) sur les contributions des parties prenantes Niveau 2 : Exigence du gouvernement (national ou sous-national) mais sans la documentation sur les contributions des parties prenantes Niveaux 1 : Autre

15.2 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
Planification	Les réglementations et projets font l'objet d'un examen par les instances consultatives régionales (ex. Conseil Supérieur Wallone des Forêts et de la Filière-Bois). Les plans d'aménagements en forêts publique sont soumis à enquête publique et à étude d'incidence environnementale.
Examen des opérations	Les résultats des mesures de gestion font l'objet de rapports périodiques et sont examinés par les instances consultatives régionales.
N/A	N/A

Autres commentaires généraux

--

16. Quelle est la superficie forestière soumise à un programme de certification vérifié indépendamment?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

16.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Certification FSC	Superficie forestière certifiée au titre du programme de certification du Forest Stewardship Council.
Certification PEFC	Superficie forestière certifiée au titre du Programme de reconnaissance des certifications forestières.
Autre certification internationale de la gestion des forêts	Superficie forestière certifiée au titre d'un programme international de certification de la gestion des forêts avec des normes publiées et qui est vérifié indépendamment par un tiers, à l'exception des certifications FSC et PEFC.
Superficie forestière certifiée utilisant un programme national de certification de la gestion des forêts.	Superficie forestière certifiée au titre d'un plan de certification de la gestion des forêts avec des normes publiées qui sont reconnues sur le plan national et vérifiées indépendamment par un tiers.

16.2 Données

Tableau 16a

Certification internationale de la gestion des forêts		Superficie forestière (1000 hectares)						
		2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
	FSC	0	0	4.51	4.51	6.17	6.17	6.17
	PEFC	0	0	0	162	231	244	249
	Autre	0	0	0	0	0	0	0
		2007	2008	2009	2010	2011	2012	
	FSC	11.29	9.67	16.81	14.69	16.84	19.61	
	PEFC	255	262	281	278	286	293	
	Autre	0	0	0	0	0	0	

Tableau 16b

Certification nationale de la gestion des forêts		Superficie forestière (1000 hectares)						
		2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
	1.Nom	0	0	0	0	0	0	0
	2.Nom	0	0	0	0	0	0	0

	3.Nom	0	0	0	0	0	0	0
		2007	2008	2009	2010	2011	2012	
	1.Nom	0	0	0	0	0	0	
	2.Nom	0	0	0	0	0	0	
	3.Nom	0	0	0	0	0	0	

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation
Certification internationale de la gestion des forêts	Niveau 3: Registres du programme international de la gestion des forêts maintenus par l'organisation de certification pour l'année indiquée Niveau 2: Registres du programme international de la gestion des forêts communiqués par l'organisation de certification pour une période > 2 ans avant l'année indiquée Tier: 1 Autre
Certification nationale de la gestion des forêts	Tier 3: National registry reports for domestic forest management certification maintained by the certifying organization for the reporting year Tier 2: Domestic forest management scheme records reported by the certifying organization for a period 2 years prior to the reporting year Niveau 1: Autre

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation
Certification internationale de la gestion des forêts	Tier 3
Certification nationale de la gestion des forêts	Tier 3

16.3 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
Superficie forestière certifiée à l'aide d'un programme international de certification de la gestion des forêts	PEFC est d'application en Wallonie, avec 52% des surfaces certifiées, surtout en forêts de propriétaires publics. FSC est d'application en Région de Bruxelles-Capitale, et sur une partie des forêts publiques en Flandre.
Certification nationale de la gestion des forêts	N/A

Autres commentaires généraux

--

17. Quels montants le gouvernement perçoit-il des forêts et combien dépense-t-il pour leur entretien?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

17.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Recettes forestières	Toute recette publique tirée de la production et du commerce nationaux des produits et services procurés par les forêts. Pour les besoins de ce rapport, les recettes comprennent : <ul style="list-style-type: none"> • <u>Produits</u> : bois rond, bois de sciage, biomasse ; panneaux à base de bois, pâte et papier et produits forestiers non ligneux. • <u>Services</u> : y compris les droits et redevances relatifs aux concessions, droits de coupe, recettes tirées des ventes publiques de bois, impôts et frais relatifs à la superficie et au rendement des forêts, impôts sur le commerce intérieur et l'exportation des produits forestiers, prélèvements spéciaux sur les activités forestières et versements à des fonds liés aux forêts, autres frais divers relatifs à l'inspection et aux permis et droits administratifs perçus par les administrations forestières, redevances pour la récréation et d'autres activités forestières.
Dépenses publiques relatives aux forêts	Toute dépense de l'État en faveur d'activités relatives aux forêts.

17.2 Données nationales

17.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	Service public de Wallonie (SPW) Département de la Nature et des Forêts B 5100, JAMBES	Recettes et dépenses	2000, 2005 et 2010	N/A
2	Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap, Agency for Nature and Forests B 1000 BRUXELLES	Recettes et dépenses	2000, 2005 et 2010	N/A
3	Division Nature, Eau et Forêt Bruxelles Environnement – IBGE Gulledele 100 B 1200 BRUXELLES	Recettes et dépenses	2000, 2005 et 2010	N/A
4	N/A	N/A	N/A	N/A

17.3 Données

Tableau 17

Catégories de FRA 2015	Recettes/dépenses (1000 monnaie locale)		
	2000	2005	2010

Recettes forestières	48288	70698	95723
Dépenses publiques relatives aux forêts	21155	33647	21184
	2000	2005	2010
Nom de la monnaie locale	Euro	N/A	N/A

17.4 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
Recettes forestières	Les recettes sont essentiellement constituées des ventes de bois. Si les recettes sont en hausse, il faut cependant signaler que l'année 2000 prise comme référence est une année particulière ; en raison des tempêtes survenues en France fin 1999, les coupes ont été diminuées en Belgique, et les prix unitaires étaient en baisse et la tendance à la hausse est artificiellement accentuée.
Dépenses publiques relatives aux forêts	Dépenses d'équipement et d'investissements en forêt, contrats de travaux, de fournitures et de services. Subventions à des particuliers, aux pouvoirs locaux et à des associations. Contrats de recherches avec les Universités et Centres de Recherche
Autres commentaires généraux au tableau	Les données régionales sont conformes aux définitions sous 17.2 ; Elles ont été sommées pour obtenir les valeurs pour la Belgique

Autres commentaires généraux

--

18. Qui sont les propriétaires et gestionnaires des forêts et comment cette situation a-t-elle changé?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

18.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Propriété publique	Forêt appartenant à l'État; à des unités administratives de l'administration publique; à des institutions ou sociétés appartenant à l'administration publique.
... dont appartenant à l'État à l'échelle nationale (<i>sous-catégorie</i>)	Forêt appartenant à l'État à l'échelle nationale; ou à des unités administratives de l'administration publique; ou à des institutions ou sociétés appartenant à l'administration publique.
... dont appartenant à l'État à l'échelle du gouvernement sous-national (<i>sous-catégorie</i>)	Forêt appartenant à l'État à l'échelle sous-nationale; ou à des unités administratives de l'administration publique; ou à des institutions ou sociétés appartenant à l'administration publique.
Propriété privée	Forêt appartenant à des individus, familles, communautés, coopératives privées, sociétés et autres entités commerciales, institutions religieuses et éducationnelles privées, fonds de retraite et d'investissement, ONG, associations pour la conservation de la nature et autres institutions privées.
... dont appartenant à des particuliers (<i>sous-catégorie</i>)	Forêt appartenant à des particuliers et des familles.
... dont appartenant à des entités et institutions commerciales privées (<i>sous-catégorie</i>)	Forêt appartenant à des sociétés, coopératives, compagnies et autres entités commerciales ainsi qu'à des organisations privées tels que les ONG, les associations pour la conservation de la nature, les institutions religieuses privées, les établissements d'enseignement, etc.
.... dont appartenant à des collectivités locales et des collectivités indigènes/tribales (<i>sous-catégorie</i>)	Forêt appartenant à un groupe de personnes faisant partie d'une même communauté habitant à l'intérieur ou à proximité d'une zone forestière ou forêt appartenant à des communautés de populations autochtones ou tribales. Les membres de la communauté sont des copropriétaires qui partagent des droits et devoirs exclusifs et les avantages contribuent au développement communautaire.
Propriété inconnue	Superficie forestière dont la propriété est inconnue comprenant des zones dont la propriété est ambiguë ou contestée.
Catégories relatives aux droits de gestion des forêts domaniales	Définition
Administration publique	L'administration publique cède les droits et les responsabilités de gestion forestière aux collectivités locales (y compris les collectivités indigènes ou tribales) à travers de baux ou accords de gestion à long terme.
Particuliers/ménages	L'administration publique cède les droits et les responsabilités de gestion forestière aux particuliers ou aux ménages à travers de baux ou accords de gestion à long terme.
Sociétés privées	L'administration publique cède les droits et les responsabilités de gestion forestière à des sociétés, à d'autres entités commerciales, à des coopératives privées, à des institutions et associations privées à but non lucratif, etc. à travers de baux ou accords de gestion à long terme.
Collectivités	L'administration publique cède les droits et les responsabilités de gestion forestière aux collectivités locales (y compris les collectivités indigènes ou tribales) à travers de baux ou accords de gestion à long terme.

Autres formes de droits de gestion	Les forêts pour lesquelles la cession des droits de gestion n'entre pas dans les catégories susmentionnées.
------------------------------------	---

18.2 Données nationales

18.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	Rondeux et al. 1987.	Wallonie : Surfaces forêts et ATB	1979-1984	Wallonie : inventaire statistique Estimation des surfaces par comptage de points
2	Ministère de la région wallonne	Wallonie : Surfaces forêts et ATB	1994-1999	Wallonie : inventaire statistique Estimation des surfaces par comptage de points
3	Service Public de Wallonie	Wallonie : Surfaces forêts et ATB	1994-2008	Wallonie : inventaire statistique Estimation des surfaces par comptage de points
4	Service Public de Wallonie	Wallonie : Surfaces forêts et ATB	2008-2012	Wallonie : inventaire statistique Estimation des surfaces par comptage de points
5	Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap	Flandre Surfaces forêts et ATB	1990	Carte des zones forestières
6	Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap	Flandre Surfaces forêts et ATB	1996-1999	Actualisation de la carte des zones forestières par visite de terrain
7	Ministère de la Région Bruxelloise, 2012.	Bruxelles : Surfaces forêts et ATB	2012	Bruxelles : statistiques de gestion Données cadastrales

18.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Bois soumis = bois publics gérés par l'administration forestière	Propriétés de l'Etat, des Régions, Provinces, Communes et autres établissements publics, à l'exception des domaines militaires.
Bois non-soumis = bois privés	Propriétés des sociétés et des particuliers (personnes physiques et morales de droit privé)
N/A	N/A
N/A	N/A

18.2.3 Données de base

Pour Bruxelles, les données de base sont conformes aux définitions et disponibles aux dates précitées,
--

Pour la Wallonie, les données avant reclassement (voir 1.4) sont les suivantes :

Wallonie	1990	2000	2005	2010
public				
peuplements	232,2	228,6	233,9	238,3
autres affectations dont	22,4	26,2	28,6	30,2
voirie, coupe-feux, pépinières,,,	14,8	16,2	19,6	18,0
landes, fagnes, incultes	7,7	10	9	12,2
Sous-total	254,6	254,8	262,5	268,5
privé				
peuplements	254	249,2	245	241,8
autres affectations	33,7	40,8	43,1	44,7
voirie, coupe-feux, pépinières,,,	22,2	25,2	26	25,5
landes, fagnes, incultes	11,5	15,6	17,1	19,2
Sous-total	287,7	290	288,1	286,5
Tous propriétaires				
peuplements	486,2	477,8	478,9	480,2
autres affectations	56,1	67	71,7	74,8
voirie, coupe-feux, pépinières,,,	37	41,4	45,6	43,5
landes, fagnes, incultes	19,2	25,6	26,1	31,3
Total	542,3	544,8	550,6	555,0

Après reclassement (voir 1.4) , on obtient donc région par région :

FORÊT	W	VL	Bxl	TOTAL1990
Propriétés publiques	247	45,3	1,7	294,0
Propriétés privées	276,2	107,2	0	383,4
Autres formes de propriétés	0	0	0	0,0
TOTAL	523,2	152,5	1,7	677,4
FORÊT	W	VL	Bxl	TOTAL2000
Propriétés publiques	244,8	43,5	1,7	290,0
Propriétés privées	274,4	102,9	0	377,3
Autres formes de propriétés	0	0	0	0,0
TOTAL	519,2	146,4	1,7	667,3
FORÊT	W	VL	Bxl	TOTAL2005
Propriétés publiques	250,6	44,9	1,7	297,2
Propriétés privées	270,9	106,2	0	377,1
Autres formes de propriétés	0,0	0	0	0,0
TOTAL	521,4	151,1	1,7	674,2
FORÊT	W	VL	Bxl	TOTAL2010
Propriétés publiques	256,3	46,3	1,7	304,3

Propriétés privées	267,3	109,5	0	376,8
Autres formes de propriétés	0,0	0	0	0,0
TOTAL	523,7	155,8	1,7	681,1

W : Wallonie, VL : Flandre, Bxl : Bruxelles

18.3 Analyse et traitement des données nationales

18.3.1 Ajustement

Pas de calibrage nécessaire.

18.3.2 Estimation et prévision

Les données 2000 correspondent aux données récoltées selon les références citées, sans synchronisation de celles-ci à 2000.

Les données 1990 ont été recalculées selon les principes suivants :

- Pour la Wallonie, les inventaires forestiers régionaux réalisés sur le terrain en 1979-1983 et 1994-1999 ont permis d'effectuer une interpolation linéaire pour 1990, pour chaque type de propriété ; les résultats figurent dans le tableau sous 2.2.3.
- pour la Flandre, les surfaces totales sont connues sur base de cartes forestières établies au départ de photos aériennes en 1990, actualisées en 2000 et 2010 ; à défaut de données plus détaillées on a supposé qu'il n'y a pas eu non plus de modification de la répartition public-privé dans cette Région.
- Pour Bruxelles, la situation est stable et connue avec précision.

Les données 2010 ont été actualisées pour la Wallonie, en fonction des derniers résultats de l'inventaire forestier permanent ; Les données 2005 ont ensuite été obtenues par interpolation linéaire au départ des données 2000 et 2010.

La répartition entre les catégories de propriété privée a été estimée sur base des placettes de l'inventaire régional wallon dont les propriétaires sont connus. Les pourcentages obtenus au départ de cet échantillon pour les particuliers (85%) et pour les sociétés (15%) ont ensuite été appliqués aux surfaces totales de forêts privées ; on a postulé que cette répartition constatée en Wallonie est applicable à la forêt privée de Flandre. Les mêmes proportions ont été utilisées pour 2010, en l'absence d'actualisation des données.

Les données relatives aux surfaces forestières appartenant aux Régions sont issues de données internes.

18.3.3 Reclassement

Il n'a pas été nécessaire d'établir un reclassement pour ce qui concerne le type de propriétaire.

Le reclassement des surfaces en forêts ou autres terres boisées est détaillé en 1.4.

18.4 Données

Tableau 18a

Catégories de FRA 2015		Superficie forestière (1000 hectares)			
		1990	2000	2005	2010
	Propriété publique	294	290	297.2	304.3
	... dont appartenant à l'État à l'échelle nationale	0	0	0	0
	... dont appartenant à l'État à l'échelle du gouvernement sous-national	N/A	72.6	74.8	77.1
	Propriété privée	383.4	377.3	377.1	376.8
	... dont appartenant à des particuliers	N/A	N/A	320.5	320.3
	... dont appartenant à des entités et institutions commerciales privées	N/A	N/A	56.6	56.5
	... dont appartenant à des collectivités locales et des collectivités indigènes/tribales	0	0	0	0
	Propriété inconnue	0	0	0	0
TOTAL		677.40	667.30	674.30	681.10

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Propriété publique	Tier 3	Tier 3

Propriété privée	Tier 3	Tier 3
Propriété inconnue	Tier 3	Tier 3

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Propriété	Niveau 3: Statistiques/registres (= 5 ans) nationaux forestiers de titres fonciers ou cartes de la propriété foncière ou toutes les superficies forestières appartiennent à une seule catégorie de propriété. Niveau 2: Statistiques/registres nationaux forestiers de titres fonciers ou cartes de la propriété foncière ou questionnaires qui ont plus de cinq ans. Niveau 1: Autre	Niveau 3 : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) Niveau 2 : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) Niveau 1 : Autre

Tableau 18b - Détenteur des droits de gestion des forêts publiques

Catégories de FRA 2015	Superficie forestière (1000 hectares)			
	1990	2000	2005	2010
Administration publique	294	290	297.2	304
Particuliers	0	0	0	0
Sociétés privées	0	0	0	0
Collectivités	0	0	0	0
Autre	0	0	0	0
TOTAL	294.00	290.00	297.20	304.00

Catégorie	Niveau pour la tendance indiquée	Niveau pour la situation
Administration publique	Tier 3	Tier 3
Particuliers	Tier 3	Tier 3
Sociétés privées	Tier 3	Tier 3
Collectivités	Tier 3	Tier 3
Autre	Tier 3	Tier 3

18.5 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
-----------	---	--

Propriété publique	N/A	Les forêts publiques marquent une légère tendance à l'extension (notamment par rachat d'enclaves privées, également par legs de privés à certains établissements publics à vocation sociale).
Propriété privée	La répartition entre les catégories de propriété privée a été estimée sur base d'un échantillon de 2769 placettes de l'inventaire régional wallon dont les propriétaires sont connus.	La part des personnes morales de droit privé augmente en forêt privée : constitution de groupements forestiers et/ ou de sociétés immobilières.
Propriété inconnue	INEXISTANTES EN BELGIQUE.	N/A
Droits de gestion	Les forêts des propriétaires publics, à l'exception des terrains militaires sont, en application des lois forestières régionales, gérées par les administrations forestières.	N/A

Autres commentaires généraux au tableau

N/A

19. Combien d'individus sont employés directement dans le secteur forestier?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

19.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Emploi-équivalent plein temps (EPT)	Unité de mesure correspondant à une personne travaillant plein temps pendant une période de référence spécifiée.
Emploi dans le secteur forestier	Emploi dans des activités relatives à la production de biens forestiers. Cette catégorie correspond à l'activité A02 de la CITI/NACE Rev.4 (Sylviculture et exploitation forestière).

19.2 Données nationales

19.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	Etat des Forêts en Europe (UNECE 2003)	Emplois salariés code NACEA 02	1990	N/A
2	Ministère de l'emploi et du travail	Emplois salariés code NACEA 02	1999	Sylviculture, exploitation et services annexes, secteur privé.
3	Données des Fédérations Professionnelles	Emplois salariés code NACEA 02	2010	N/A
4	N/A	N/A	N/A	N/A

19.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Production primaire de biens	Emplois salariés code NACEA 02
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A

19.2.3 Données de base

Emplois NACE 02 en 1990 : 4060 emplois

Emplois NACE 02 au 31/12/1999: 2 973 emplois recensés, sous différents statuts privés.

Emplois NACE 02 au 31/12/2005 : 2 535 emplois recensés, dont 705 salariés et 1830 indépendants.

Statistiques de l'Union nationale des Entreprises du Bois

Estimation et prévision

Les données de base 1990 sont utilisées directement.

Les données de base au 31 décembre 1999 sont utilisées directement pour l'année de référence 2000.

Les données de base au 31 décembre 2005 sont utilisées directement pour l'année de référence 2005.

Pour 2010, les statistiques UNEBO ont été utilisées.

Reclassement

Le reclassement n'est pas nécessaire dans la mesure où les classes nationales correspondent aux catégories FRA.

19.3 Données

Tableau 19

Catégories de FRA 2015		Emploi (1000 années EPT)			
		1990	2000	2005	2010
	Emploi dans le secteur forestier	4.06	2.973	2.535	2.4
	... dont de sexe féminin	N/A	N/A	N/A	N/A

19.4 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Emploi dans le secteur forestier	Emploi salarié / Emploi à titre indépendant Pour les années 1990 et 2000, les données relatives aux Administrations forestières n'ont pas pu être reconstituées, en raison de restructurations intervenues au niveau de chaque région.	N/A

Autres commentaires généraux au tableau

Certaines données ne sont pas connues : il s'agit notamment de personnels ouvriers des communes ou autres propriétaires publics qui seraient exclusivement ou partiellement affectés à des travaux forestiers : ces effectifs sont cependant réduits et en diminution constante. Les effectifs renseignés ne concernent pas non plus le personnel affecté à des activités de recherche ou d'éducation dans le secteur de la sylviculture, de l'exploitation et des activités annexes.

20. Quelle est la contribution du secteur forestier au produit intérieur brut (PIB)?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

20.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Valeur ajoutée brute de la foresterie (aux prix de base)	Cette catégorie correspond à l'activité A02 de la CITI /NACE Rev.4 (Sylviculture et exploitation forestière).

20.2 Données

Tableau 20 (Données préétablies provenant des statistiques UNdata/EUROSTAT)

Catégories de FRA 2015	Millions	Monnaie	Année des dernières informations disponibles
Valeur ajoutée brute de la foresterie (aux prix de base)	141.5	Euros	2007

20.3 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
Valeur ajoutée brute de la foresterie (aux prix de base)	N/A

Autres commentaires généraux

--

21. Quelles sont les perspectives d'avenir de la superficie forestière?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

21.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Objectif/aspiration du gouvernement pour la superficie forestière	Objectif/aspiration du gouvernement pour la superficie forestière pour une année donnée.
Forêts destinées à la conversion	Superficie forestière qui est destinée à être convertie à des usages non forestiers.

21.2 Données nationales

21.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	Pas de dispositions légales à ce sujet, mais objectifs internes aux administrations régionales.	N/A	N/A	N/A
2	N/A	N/A	N/A	N/A
3	N/A	N/A	N/A	N/A
4	N/A	N/A	N/A	N/A

21.3 Données

Tableau 21a

Catégories de FRA 2015	Superficie forestière (1000 hectares)	
	2020	2030
Objectif/aspiration du gouvernement pour la superficie forestière	683.4	683.4

Tableau 21b

Catégories de FRA 2015	Superficie forestière (1000 hectares)
	2013
Forêts destinées à la conversion	0

21.4 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
Objectif/aspiration du gouvernement pour la superficie forestière	L'objectif est de maintenir les surfaces forestières au niveau actuel; la pression foncière et la forte densité de population empêchent de prévoir une extension des surfaces forestières.
Forêts destinées à la conversion	N/A

Autres commentaires généraux

--